

MIN-JUN HUH

Les cinq prédicables du *De dialectica* de Martianus Capella proviennent-ils de l'*Isagogè* de Porphyre ?

Résumé

Le livre IV des *Noces* de Philologie et de Mercure, dédié à la dialectique, contient, dans la partie qui étudie les mots (*De loquendo*), une doctrine qui traite du genre, de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident, ainsi qu'une paraphrase des *Catégories* d'Aristote. Cet article vise à montrer que la doctrine de ces "prédicables" exposée par Martianus ne provient pas de l'*Isagogè* de Porphyre (comme les savants modernes l'ont supposé), mais s'est constituée à partir de matériaux issus des traités rhétoriques de Cicéron et du *Peri hermeneias* d'Apulée.

Mots-clés

Isagogè, dialectique, prédicables

Abstract

Book IV of the *Marriage of Philology and Mercury* devoted to dialectics contains, in the part that studies words (*De loquendo*), a doctrine that deals with genus, species, difference, proper, and accident, as well as a paraphrase of Aristotle's *Categories*. This article aims to show that the doctrine of these "predicables" exposed by Martianus does not come from Porphyry's *Isagogè* (as modern critics have supposed), but was constituted from materials taken from Cicero's rhetorical treatises and Apuleius' *Peri hermeneias*.

Keywords

Isagogè, dialectics, predicables

Seoul National University

huhminjun@gmail.com

Le livre IV du *De nuptiis Philologiae et Mercurii* de Martianus Capella, datant du V^e siècle, se présente sous forme d'un compendium qui mêle la dialectique stoïcienne à l'*Organon* aristotélicien. Divisé en quatre parties (*de loquendo*, *de eloquendo*, *de proloquendo*, et *de proloquiorum summa*) selon un plan qui remonte à l'école stoïcienne, il contient, dans le *de loquendo*, une paraphrase libre des *Catégories* d'Aristote, précédée par ce qui a été identifié jusque-là comme un résumé de l'*Isagogè* de Porphyre et des doctrines stoïciennes relatives à la définition, à la division et aux mots signifiants. Martianus inaugure ainsi l'étude du *de loquendo* (IV 344-348) en examinant ce qu'est un *genus*, une *forma*, c'est-à-dire l'espèce, une *differentia*, un *proprium* et un *accidens*. Du point de vue de l'histoire de la philosophie, l'enseignement de ces « cinq prédicables » dispensé à travers l'*Isagogè* a toujours été considéré comme une propédeutique à la logique aristotélicienne, en particulier des *Catégories* d'Aristote. Porphyre lui-même le précise dans la préface de l'*Isagogè* en déclarant que la connaissance du genre, de l'espèce etc. est utile à l'enseignement des catégories, de la division et de la démonstration, tout en laissant entendre qu'il ne fait que reprendre une doctrine issue des « anciens Péripatéticiens ». Depuis, cet opuscule a rapidement acquis un statut incontournable dans l'étude de la logique, dans la mesure où il a été lu et commenté au sein de l'école néoplatonicienne d'Athènes et d'Alexandrie (V^e-VI^e siècles), et même traduit en latin par Marius Victorinus (IV^e siècle). Aussi, dans le cas du livre IV du *De nuptiis* dédié à la dialectique, l'examen préalable du genre, de l'espèce etc. avant

la lecture des *Catégories* d'Aristote a été vu comme un indice décisif en faveur de leur origine porphyrienne.

William Harris Stahl, Richard Johnson et Evan L. Burge¹, Pierre Hadot², Ilsetraut Hadot³ et Sabine Grebe⁴ sont, en effet, tous d'avis que la source des prédicables attestés chez Martianus est l'*Isagogè* de Porphyre. Quant à Michel Ferré, qui le premier a mené une étude approfondie sur les sources latines possibles de ces « prédicables », il convient, à juste titre, que Martianus ne traduit pas directement l'*Isagogè* de Porphyre, ni ne se réfère à la version latine réalisée par Marius Victorinus⁵, mais il ne met pas en cause le fait que dans les § 344-348 du livre IV « sont présentés les cinq prédicables ou cinq voix (*quinque uoces*) qui sont exposés dans l'*Introduction* ou *Isagogè* de Porphyre, écrite au III^e siècle apr. J.-C., pour servir d'introduction aux *Catégories* ou aux *Topiques* d'Aristote »⁶, tout en précisant par ailleurs que : « chacune de ces définitions a sa lointaine origine ou chez Aristote ou chez Porphyre, bien que le nom de ces auteurs ne soit indiqué nulle part dans le texte de Martianus Capella »⁷.

Pourtant, lorsque les textes en question sont scrutés à la loupe, le rapprochement entre ces deux auteurs s'avère sans fondement. En effet, l'étude de M. Ferré avait mis en évidence que les définitions du genre, espèce, etc. exposées par Martianus dans le *De loquendo* « n'ont rien de comparable »⁸ avec la version latine de l'*Isagogè* de Victorinus, alors que les définitions de ces mêmes prédicables sont « chez Marius Victorinus [...] très proches de celles de Porphyre. ». Autrement dit, l'auteur des *Noces* présente une doctrine qui, du point de vue du contenu, n'a quasiment pas de point commun avec l'*Isagogè* de Porphyre. Pouvait-il alors se faire que Martianus ait emprunté les définitions correspondantes à des auteurs latins ? Ce genre d'enquête n'a pas été mené jusqu'à présent de façon systématique. À cela s'ajoute une autre incohérence : la présence de la doctrine des prédicables et des *Catégories* dans un contexte doctrinal essentiellement stoïcien. En effet, dans le *De dialectica* de Martianus, l'étude du genre, de l'espèce etc., précédant la lecture

¹ Stahl - Johnson - Burge 1977, 111 nt. 30.

² Hadot 1971, 196.

³ Hadot 2005, 164. Elle reprend l'étude de P. Hadot 1971 citée dans la note précédente.

⁴ Grebe 1999, 133.

⁵ Cette traduction latine nous est conservée sous forme de lemmes dans le premier des deux commentaires de Boèce à l'*Isagogè* de Porphyre. Cf. Brandt 1906.

⁶ Ferré 2007, 80 nt. 70 et p. LI : « Martianus, ou celui qu'il copie, a plus simplement rassemblé des textes épars dont l'origine restait incertaine. Si l'on prend comme exemple l'introduction de Martianus sur les *Prédicables*, on voit qu'il s'agit d'un résumé qui n'utilise pas la traduction de Porphyre par Marius Victorinus, que l'on connaît par Boèce [...] ».

⁷ Ferré 2004, 149.

⁸ Ferré 2004, tableau comparatif à la p. 150.

des *Catégories*, prépare également la théorie de la définition et de la division (IV 349-354) dont l'origine stoïcienne est plus que probable⁹. Quand on sait que les Stoïciens avaient eux aussi étudié les notions du « genre » et de l'« espèce » dans le cadre de leur dialectique¹⁰, et qu'ils avaient, en outre, proposé une lecture 'grammaticale' des *Catégories*, l'hypothèse que le *De loquendo* de Martianus reprenne ici une doctrine stoïcienne mérite que l'on s'y attarde.

Afin de mettre en évidence cet héritage stoïcien, un rappel de l'arrière-plan doctrinal du *De loquendo* en lien avec la dialectique stoïcienne s'avère alors être un préliminaire nécessaire. En effet, le *De dialectica* d'Augustin, qui partage avec le traité homonyme de Martianus la même organisation structurelle, nous indique que le *De loquendo* vise à examiner les « dicibles incomplets », première étape vers l'étude des propositions, ou « dicibles complets ». La présence des *Catégories* ou des prédicables dans le *De loquendo* de Martianus pourra donc trouver une explication au regard de cette partie de la dialectique stoïcienne qui étudie les mots signifiants. Mais l'influence stoïcienne qui se fait constamment sentir dans le *De loquendo* de Martianus ne doit pas occulter le fait que la doctrine des cinq prédicables lui a été transmise par l'intermédiaire de plusieurs auteurs de langue latine, philosophes et rhéteurs, qui, à partir de Cicéron, semblent avoir progressivement développé et systématisé l'emploi de ces prédicables dans l'enseignement de la définition. C'est ainsi que, à partir du genre, de l'espèce et du propre, les seuls à être explicités dans les *Topiques* de Cicéron, Quintilien en vient à élargir la liste des prédicables en ajoutant la différence. Outre ces auteurs de tradition rhétorique, il faut mentionner Apulée de Madaure, qui, dans son *Peri hermeneias*, avait également repris les cinq prédicables dans le cadre d'une paraphrase d'un passage des *Topiques* d'Aristote : le genre, la différence, l'accident, la définition et le propre. Tous ces prédicables étaient donc connus des lecteurs romains de longue date, bien avant que Porphyre en systématisé l'enseignement à travers l'*Isagogè*.

Mais le fait que les prédicables de Martianus n'aient visiblement eu aucun rapport avec l'*Isagogè* se vérifie surtout dans les textes. En effet, les termes comme *genus* et *forma* employés par Martianus sont bien d'origine latine, étant donné que nous relevons plusieurs parallèles textuels dans les *Topiques* de Cicéron, où ils sont définis tantôt comme des *notiones*, tantôt comme des mots, ce qui trahit une dépendance envers la doctrine stoïcienne des dicibles. Par ailleurs, de nombreux exemples inédits illustrant le *genus* et la *forma* dérivent du *De inuentione* de Cicéron que Martianus cite abondamment et de façon anonyme. Quant à la notion de

⁹ Nous développerons ce point plus bas. Voir Ferré 2004, 151f.

¹⁰ Diog. Laert. VII 44-45 ; Chrysippe, notamment, est l'auteur d'un traité intitulé *Sur les genres et espèces, Sur les divisions*. Cf. également Diog. Laert. VII 200 et d'autres témoignages recueillis par Barnes 2003, 35.

differentia, Martianus lui-même laisse entendre qu'il s'agit d'un lieu rhétorique (lieu *a differentia*), dont l'usage s'avère beaucoup moins contraignant que celui défini par Porphyre. Enfin, en ce qui concerne les notions de *proprium* et d'*accidens*, elles proviennent, de manière inattendue, du *Peri hermeneias* d'Apulée, que Martianus reprendra presque à la lettre lorsqu'il traite de la théorie de la conversion dans le *De proloquendo*. Martianus semble alors témoigner d'une doctrine syncrétique qui mêle les prédicables de Cicéron à ceux d'Apulée.

Le but de cet article, qui n'a pas l'ambition de mener une étude exhaustive sur le sujet, est de réunir quelques éléments susceptibles de montrer que le genre, l'espèce etc. exposés par Martianus Capella dans le *De loquendo* ne proviennent pas de l'*Isagogè* de Porphyre mais tirent leur origine de la tradition rhétorique romaine et du *Peri hermeneias* d'Apulée. Alors que l'*Isagogè* de Porphyre prépare l'étude des prédicables en tant qu'ils visent au final l'apprentissage des syllogismes catégoriques, et s'intègrent donc dans un curriculum qui mène à la démonstration, le *De loquendo* de Martianus conçoit l'étude du genre, espèce etc. comme un préalable à la théorie de la définition, de la division et de la conversion. Nous clarifierons ainsi la raison pour laquelle ils ne sont jamais décrits comme des « prédicables » comme chez Porphyre, mais plutôt comme des « mots signifiants ».

1. Le contexte doctrinal du *De loquendo*

Du point de vue de sa forme, le *De dialectica* se caractérise par une structure en quatre parties issue de l'école stoïcienne, à savoir le *De loquendo*, *de eloquendo*, *de proloquendo*, *de proloquiorum summa*, qui constituent le cadre général dans lequel se trouvent insérés et ordonnés certains des traités logiques d'Aristote¹¹. Ces parties, qui examinent respectivement les mots pourvus de significations, les énoncés, les propositions et la conclusion des propositions, sont également attestées dans le *De dialectica* d'Augustin (ch. 2-3)¹², qui est la « reprise dans ses grandes lignes principales de l'analyse dialectique stoïcienne telle qu'elle est rapportée par Diogène Laërce »¹³. Le terme de *proloquium* qui correspond à la 'proposition' est, selon les témoignages d'Apulée et d'Aulu-Gelle¹⁴, d'origine varronienne, mais les savants ne

¹¹ Pour une description synthétique, cf. Ferré 2004.

¹² Ferré 2004, 167.

¹³ Baratin 1999, 178 ; Ferré 2004, 168.

¹⁴ Apulée, *herm.* 1, p. 176, 12 - 177, 2 Moreschini 1991 « jugement complet » que Varron appelle *proloquium* » (« *absoluta sententia* »... *quam uocat... Varro proloquium*) ; Gell. XVI 8,4 : « Les « axiomata » que M. Varron appelle dans certains cas *profata*, dans d'autres, *proloquia* (ἀξιώματα quae M. Varro alias profata, alias proloquia appellat) [...] Mais M. Varron,

s'accordent pas sur la question de savoir si Varron a effectivement été l'inventeur de cette quadripartition de la dialectique¹⁵. Chose curieuse, chez Martianus, l'essentiel du *loquendo* est occupé par une pièce étrangère à cette architecture stoïcienne : la paraphrase des *Catégories* d'Aristote. Or le contenu des parties qui suivent, à savoir le *De eloquendo* qui analyse des différents types d'énoncés (impératif, optatif) et le *De proloquendo* qui traite de l'énoncé assertif avec une insistance toute particulière sur l'étude des verbes conjugués à la première, seconde et troisième personnes du singulier, montre que Martianus tient un discours à teneur clairement stoïcienne¹⁶. C'est ce que confirme également le témoignage d'Augustin (*De dialectica*, 4), selon lequel le *De loquendo* et le *De eloquendo* ont pour but d'examiner respectivement les mots simples (*uerba simplicia*) et les mots combinés (*uerba coniuncta*), c'est-à-dire les dicibles incomplets et dicibles complets¹⁷, distinction dont la visée finale est l'étude des propositions. Augustin (*De dialectica*, 1) nous apprend également que le *De loquendo* a pour objet d'étude aussi bien les noms que les verbes : « Les mots simples sont ceux qui signifient une seule chose, comme lorsque nous disons 'homme, cheval, discute, court' » (*Simplicia sunt quae unum quiddam significant ut cum dicimus 'homo', 'equus', 'disputat', 'currit'*)¹⁸, mais force est de constater que ce sont surtout les noms qui occupent l'essentiel de son exposé. Martianus marche donc dans les pas d'Augustin, lorsqu'il dit consacrer la majeure partie du *De loquendo* (y compris donc les catégories) à l'étude des mots (IV 340) : « quels noms ont donc les choses... voilà les sujets que l'on recense dans notre première partie (*Quae ergo rebus uerba sua sint... haec in prima nostri parte censentur*) ». Or, comme l'a bien montré M. Ferré¹⁹, Augustin et Martianus reprennent, dans leur *De loquendo*, des éléments qui dépendent de la théorie stoïcienne du signifiant, partie de la dialectique consacrée au son ou à la voix (*περι φωνῆς*). D'après le résumé rapporté par Diogène Laërce (VII 55-62)²⁰, cette partie passerait en revue : définition et forme de la voix (55-56), éléments de la voix articulée (56-57), mots pourvus de significations et non pourvus de significations (57), parties de la phrase (57-58), qualités et défauts du langage (59), poésie (60), définitions, genre, concepts, espèces

au livre XXIV de son traité *De la langue latine*, adressé à Cicéron, définit ce mot avec beaucoup d'aisance : 'la proposition (*proloquium*) est un énoncé dans lequel rien ne manque' ».

¹⁵ Hadot 2005, 164-165.

¹⁶ Mart. Cap. IV 388-9 et Gourinat 1999, 144sq.

¹⁷ Pépin 1976, 72f. ; Baratin 1999, 178.

¹⁸ Toutes les traductions du *De dialectica* de Martianus citées dans cet article sont tirées de la traduction française de Ferré 2007.

¹⁹ Ferré 2004, 168.

²⁰ Cf. le résumé fourni par Diog. Laert. VII 44.

(60-62), ambiguïtés (60-62)²¹. Voici donc reproduit partiellement le tableau de M. Ferré²² qui met en correspondance le *De loquendo*, *De eloquendo*, *De proloquendo* attestés chez Martianus Capella et Agustin d'un côté, et le contenu de la dialectique stoïcienne rapporté par Diogène Laërce de l'autre.

<i>De loquendo</i>	le son : 55-57
	cinq parties du discours : appellatif, verbe, conjonction, article, ad- verbe : 58
	Pureté du discours : 59
	Forme poétique : 60
	Définition, concept, espèce, genre, partition [61-62]
	signifiés [62]
	exprimables incomplets (écrit) et complets (“Socrate écrit”) : 63
<i>De eloquendo</i>	proposition : 65 ; définition question et proposition ; énoncés non propositionnels : proposi- tion, ordre, serment, quasi-proposition ;
<i>De proloquendo</i>	propositions simples : il fait jour, dénégative, privative, catégo- rique, indéfinie ; non simples : “s’il fait jour, il fait jour” ou “il y a de la lumière”

Dans ce tableau, on constate que le *De loquendo* de Martianus reprend pour ainsi dire l'étude des « définitions », « concept », « genre », « espèce » et « parti-
tion », auxquels il nous faut encore ajouter « la division du genre et en espèce »,
omise par M. Ferré. On constate aussi que les *Catégories* d'Aristote examinées
dans le *De loquendo* de Martianus ne figurent pas dans la liste fournie par Dio-
gène. C'est pourquoi se pose la question de savoir comment les *Catégories* ont fini
par intégrer le *De loquendo*, qui semble avoir été le lieu privilégié de l'étude des
« mots ». Ce sujet mériterait que nous y consacrons une étude à part entière, mais
le témoignage de Simplicius peut déjà nous mettre sur la voie. En commentant les
Catégories, ce dernier nous indique qu'un certain Athénodore (I^{er} siècle avant J.-C.)
et Cornutus (I^{er} siècle après J.-C.), qui ont été les premiers Stoïciens à commenter
ce traité aristotélicien, considéraient que le but de ce livre concernait les « mots ».
Simplicius *in Cat.* 18, 28 - 19, 5 Kalbfleisch (trad. Hoffmann)²³ :

²¹ À ce propos, voir Gourinat 2000, 137sq.

²² Ferré 2004, 168-169, donne à comparer sous forme d'un tableau la structure de *De loquendo-De eloquendo-De proloquendo-De proloquiorum summa* avec les parties de la dialectique rapportées par Diogène Laërce, VII 55-65. Nous reproduisons ici les sections qui vont du *De loquendo* au *De proloquendo*.

²³ Hoffmann 1998, 4-42.

[Cornutus et Athénodore] s'imaginent que le but du livre concerne les mots en tant que mots (περι λέξεων οίόμενοι τὸν σκοπὸν εἶναι καθὸ λέξεις εἰσίν), et prenant prétexte de nombreux mots, les uns utilisés au sens propre, les autres pris en des sens figurés, s'imaginent réfuter ainsi la division [d'Aristote] qui selon eux n'embrasse pas tous les mots. Ils s'imaginent aussi que c'est une division des **noms** (διαίρεσις τῶν ὀνομάτων) qui est effectuée par Aristote, distinguant entre homonymes, synonymes et paronymes [...] Pour eux en effet, les considérations qui concernent les homonymes, synonymes et paronymes ressortissent de la logique (σκέμματα λογικά)[...].

Un tel passage nous apprend deux choses. D'abord, les Stoïciens comme Cornutus et Athénodore, en désaccord avec les interprétations ontologique ou psychologique des catégories, considéraient qu'Aristote visait, à travers cet ouvrage, une classification des mots, qui d'ailleurs était, à leurs yeux, loin d'être complète (par exemple, pourquoi les articles et les conjonctions n'y étaient pas pris en compte ?)²⁴. Mais, d'autre part, bien que critiques envers la doctrine des dix *Catégories*²⁵, ils étaient tout de même prêts à admettre que le traitement des « homonymes », « synonymes » et « paronymes », abordés dans le premier chapitre des *Catégories*, relevait de la « logique »²⁶. Or nous savons, notamment par le témoignage de Diogène, que chez les Stoïciens une partie de la dialectique était précisément réservée à l'étude des mots, notamment ceux pourvus de signification, l'enseignement de nature grammaticale se trouvant ainsi intégré à l'étude de la logique proprement dite²⁷. Simplicius nous apprend en outre que la tâche du grammairien est d'étudier, entre autres, « l'usage propre » (κυριότητες) des mots²⁸, qui implique une opposition entre « les mots utilisés au sens propre » (κυρίαί λέξεις) et « ceux utilisés en des sens figurés » (τροπικαί λέξεις)²⁹, perspective grammairienne que nous retrouvons dans le *De dialectica*, § 358-9, lorsque Martianus distingue, à la suite de l'équivoque (§ 355) et de l'univoque (§ 356), les « noms naturels » (*uerba naturalia*) et les « noms transposés » (*uerba aliena*).

C'est donc à la lumière d'une telle doctrine stoïcienne qu'il conviendrait de caractériser le *De loquendo* de Martianus qui contient une étude sur l'équivoque (§ 355), l'univoque (§ 356), le plurivoque (§ 357), les noms *propria* et *naturalia* (§

²⁴ Hoffmann 1999, 229.

²⁵ Cf. Hoffmann 1999, 212 ; 228-234.

²⁶ Sur ce passage, cf. Gourinat 2000, 130-131 et Porphyre, in *Cat.* 86, 23-24, qui nous apprend qu'Athénodore fut l'auteur d'un traité intitulé *Contre les Catégories d'Aristote* et que Cornutus écrivit un ouvrage contre Aristote et Athénodore.

²⁷ Diog. Laert. VII 57, et Gourinat 2000, 137-139.

²⁸ Simplicius, in *Cat.* 9, 19-30.

²⁹ Simplicius, in *Cat.* 10, 27-28, passage commenté dans Hoffmann 1999, 219 nt. 5.

358), les mots transposés (§ 359), lesquels se divisent à leur tour en mots transposés par similitude ou par opposition ou par différence (§ 360)³⁰. De ce point de vue, si Martianus (ou sa source) s'est approprié le texte des *Catégories* pour l'incorporer dans le *De loquendo*, on peut émettre l'hypothèse que ce fut dans l'intention de les étudier comme des mots signifiants qui, nous l'avons vu, relèvent de l'étude des $\phi\omega\nu\alpha\acute{\iota}$ chez les Stoïciens. Ce qui est sûr, du moins, c'est que Martianus Capella ne pouvait certainement pas greffer la doctrine des catégories dans le *De loquendo* telle qu'elle avait été élaborée par l'exégèse néoplatonicienne, qui, comme on le sait, excluait l'étude des catégories en tant que mots. En effet, selon l'exégèse néoplatonicienne devenue canonique depuis Jamblique, « le but du traité [des *Catégories*] concerne les mots simples, premiers et génériques pour autant qu'ils signifient les êtres »³¹. Que Martianus ait conçu la doctrine des catégories plutôt en liaison avec l'interprétation stoïcienne apparaît en filigrane en plusieurs endroits du *De dialectica* : le passage des *Cat.* 1a20, « Parmi les étants, les uns se disent du sujet » ($\tau\acute{\omega}\nu \acute{\omicron}\nu\tau\omega\nu \tau\grave{\alpha} \mu\grave{\epsilon}\nu \kappa\alpha\theta' \acute{\upsilon}\pi\omicron\kappa\epsilon\iota\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\upsilon \tau\iota\nu\acute{\omicron}\varsigma \lambda\acute{\epsilon}\gamma\epsilon\tau\alpha\iota$), souvent cité pour justifier l'interprétation ontologique³², devient chez Martianus (§ 361) : « tout ce que nous disons est soit sujet, soit 'du sujet' » (*omne quicquid dicimus aut subiectum est, aut de subiecto*). Cette lecture purement sémantique des catégories est encore suggérée au § 383 : « Telles sont les dix prédications dont relèvent nécessairement <les mots> que nous énonçons de façon isolée (*singillatim enuntiamus*). En effet, tout ce que, sans exception, nous disons et qui signifie quelque chose (*quicquid omnino dixerimus quod aliquid significet*), mais qui ne peut pas être encore conçu comme vrai ou faux, appartient à l'une de ces dix catégories [...] ». Ces explications tendent donc à faire des catégories des mots signifiants simples, non encore soumis à la vérité ou à la fausseté parce qu'ils ne signifient pas en liaison avec d'autres mots, interprétation qui avait été préfigurée dès le § 340 : « quels noms ont donc les choses... voilà les sujets que l'on recense dans notre première partie (*i.e. De loquendo*) ». Si les catégories sont purement et simplement des mots signifiants, elles peuvent s'assigner une place à part entière dans le *De loquendo*. À cet égard, il faut rappeler le témoignage d'Augustin, selon qui le *De loquendo* s'occupe des mots simples (*uerba simplicia*), lesquels comprennent non seulement des verbes comme *disputat, currit*, mais aussi des noms comme *homo, equus*. Augustin avait,

³⁰ Comme l'a bien montré Ferré 2004, 153, la plupart de ces explications se retrouvent chez Cicéron ou chez d'autres rhéteurs latins : pour l'*uniuocum* et *aequiuocum*, cf. Arist. *Cat.* I 2 ; *pluriuocum*, cf. Quintilien, *inst.* X 1,11 ; *proprium, alienum* et espèces de l'*alienum* Cicéron, cf. *De oratore*, 80 et chez les grammairiens Sacerdos, Donat. etc.

³¹ Simplicius, *In Cat.* 13, 11-12. Nous reprenons ici la traduction de Hoffmann 1999, 215. Sur la question du *skopos* des *Catégories*, cf. Hoffmann 1987.

³² Hoffmann 1987, 69.

en outre, intégré la distinction entre « les mots simples » et « les mots composés » dans les système stoïcien des dicibles (*lekta*), en disant par exemple que l'énoncé « l'homme qui se hâte marche vers la montagne » (*homo festinans in montem ambulat*), était un énoncé complet, objet du *De eloquendo*, alors que « l'homme qui se hâte vers la montagne » était un énoncé incomplet³³, laissant ainsi entrevoir que l'étude des énoncés incomplets pouvait inclure des noms, alors même que « chez les Stoïciens, un énoncé incomplet comporte en principe un verbe »³⁴. Si l'on tient compte du fait que Martianus traite lui aussi dans le *De eloquendo* (IV 390) d'énoncé complet (*plena sententia*), qui est « l'adaptation de la notion stoïcienne grecque de τὸ αὐτοτελὲς λεκτόν »³⁵, c'est-à-dire du « dicible complet », on peut rendre compte de la présence des catégories dans le *De loquendo* aux côtés des mots signifians que Martianus a peut-être conçus comme des éléments de l'étude de l'énoncé incomplet. Or nous verrons que Martianus tient une conception du genre et de l'espèce qui s'accorde avec cette sémantique stoïcienne.

2. La doctrine des prédicables avant Martianus

Outre l'étude des mots signifians et des *Catégories* d'Aristote, le *De loquendo* de Martianus contient, dans sa partie liminaire, une série de définitions dédiées aux cinq prédicables, dont on a jusqu'ici rattaché l'origine à l'*Isagogè* de Porphyre. Pourtant l'usage de la plupart de ces prédicables était connu des philosophes romains dès les premiers siècles de notre ère, parce qu'ils étaient mentionnés à la fois dans les *Topiques* de Cicéron et dans les *Topiques* d'Aristote, dont Apulée avait donné un résumé dans son *Peri hermeneias*. Afin de retracer l'historique de cette doctrine des prédicables dans la tradition proprement romaine, il convient de rappeler brièvement la place que la dialectique stoïcienne assigne à ces prédicables et leur évolution chronologique à travers des auteurs comme Cicéron, Quintilien, Apulée et Marius Victorinus.

Si l'on se fie au témoignage de Diogène Laërce, la connaissance du genre, de l'espèce et du propre semble avoir été étroitement liée à la doctrine de la définition, laquelle distingue la définition (ὄρος) proprement dite et la description (ὑπογραφή). Pour réaliser une définition, il est préconisé de procéder par une division du genre en espèces, tandis que pour la description, il est convenu d'énumérer les caractéristiques propres. Diog. Laert. VII 60 (trad. Goulet 1999 légèrement modifiée) :

³³ Cf. *De dialectica*, II 5,17 et Baratin 1999, 178.

³⁴ Baratin 1999, 178-179.

³⁵ Ferré 2007, 101 nt. 203.

Une définition, comme le dit Antipater au premier livre de son traité *sur les Définitions*, est un énoncé, issu d'une analyse (λόγος κατ' ἀνάλυσιν), formulé de façon adéquate « à l'objet », ou bien, comme le dit Chrysippe dans son traité *Sur les définitions*, l'explication du propre (ἰδίου ἀπόδοσις).

D'après ce témoignage de Diogène Laërce, les Stoïciens paraissent ainsi distinguer la définition par analyse (Antipater) et celle par l'explication du caractère propre (Chrysippe), mais J.-B. Gourinat attire notre attention sur un autre témoignage d'Alexandre d'Aphrodise selon lequel les Stoïciens les auraient considérées comme équivalentes³⁶. La raison pour laquelle ces deux définitions n'étaient pas tenues comme exclusives l'une de l'autre serait qu'elles relèvent, au fond, toutes deux de la définition par l'analyse (diérèse), où la division du genre en espèces se poursuit jusqu'au propre³⁷. Dans cette analyse, la notion de « différence » au sens de ce qui divise le genre³⁸ n'apparaît pas chez les Stoïciens, parce que ce qui divise le genre ce sont les espèces mêmes. En tout cas, c'est ce procédé stoïcien que « suit »³⁹ par exemple Cicéron, dans les *Topiques* 28, lorsqu'il affirme que (trad. Bornecque) « les définitions par analyse embrassent, elle, toutes les espèces comprises dans le genre à définir [...] », ou qu'il faut (29) « énoncer d'abord les caractères que la chose à définir présente en commun avec d'autres ; ensuite poursuivre l'analyse jusqu'à ce qu'on arrive à un caractère particulier qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs ». Chez Cicéron, la définition par l'analyse recourt donc aux notions de genre, d'espèce et de propre.

Mais avec Quintilien, la liste des « prédicables » à prendre en compte dans la définition s'allonge, étant donné qu'il ajoute à celle de Cicéron la différence (*differens*). En effet, dans un passage de l'*Institution oratoire* qui fait explicitement référence à la doctrine de la définition et de la division exposée dans les *Topiques* de Cicéron, il assigne à la « différence » un statut à part entière (*inst.* V 10,55 et VII 3,3, trad. Cousin) :

À la définition semblent surtout appartenir le genre, l'espèce, les différences, le caractère propre [...] (*Finitioni subiecta maxime uidentur genus, species, differens, proprium* [...]).

[la définition] consiste principalement dans le genre, l'espèce la différence et les caractères propres. Par exemple, si l'on voulait définir un cheval, le genre

³⁶ Gourinat 2000, 52, pour le témoignage d'Alexandre d'Aphrodise, cf. *SVF* II 228.

³⁷ Gourinat 2000, 52-53.

³⁸ Selon la définition de la différence donnée par Porph. *Isag.* p. 10, 3 Busse : « les différences par lesquelles on divise le genre ».

³⁹ Gourinat 2000, 53.

est : animal, l'espèce : mortel, la différence : dépourvu de raison, le caractère propre : la capacité à hennir (*Constat maxime [...] genere, specie, differentibus, propriis : ut si finias equum [...] genus est : animal, species : mortale, differens : inrationale [...] proprium : hinniens*).

Alors que Cicéron explicite peu la « différence », qu'il confond souvent dans l'explication de l'espèce, Quintilien tente d'en dégager les caractéristiques en lui donnant cette définition *inst.* V 10,61 (trad. Cousin) : « On appelle aussi caractère différent ce qui, le genre une fois divisé en espèces, distingue l'espèce même » (*Illud quoque differens uocant, cum, genere in speciem deducto, species ipsa discernitur*). Ainsi, l'espèce est ce qui divise le genre tandis que la différence est ce qui distingue l'espèce, sans que l'on sache par ailleurs si cette distinction est d'ordre substantiel ou accidentel. Nous y reviendrons.

Outre ces ouvrages rhétoriques, il nous faut également prendre en compte le *Peri hermeneias* d'Apulée (II^e siècle de notre ère)⁴⁰, le plus ancien traité de logique de langue latine conservé à ce jour, dont plusieurs études ont montré l'influence sur Martianus Capella, en particulier pour ce qui est du chapitre sur les syllogismes catégoriques (IV 406-413)⁴¹. Au chapitre 6 de ce traité apuléen se trouve développée la doctrine de la conversion, dans laquelle sont énoncés les cinq prédicables. Le passage en question, qui n'est en réalité qu'une reprise paraphrasée des *Topiques* d'Aristote⁴², montre que, dans une proposition universelle affirmative (ex. « tout homme est un animal rationnel et mortel »), la possibilité ou non d'intervertir le sujet et le prédicat permet de dégager la nature du prédicat, qui, au final, ne peut être que la définition, le propre, le genre, la différence ou l'accident. Apul. *herm.* 6 (p. 197, 10-12 Moreschini):

On dit que le prédicat d'un objet est ou le caractère propre (*proprietas*), ou le genre (*genus*), ou la différence (*differentia*), ou la définition (*finis*), ou l'accident (*accidens*).

C'est un point de doctrine sur lequel nous reviendrons plus longuement. On peut déjà, à partir des textes de Cicéron, de Quintilien et d'Apulée, faire le constat que, bien avant la parution de l'*Isagogè*, les lecteurs latins avaient déjà connaissance de la plupart de ces prédicables qui étaient enseignés soit dans l'élaboration de la définition et de la division, soit dans la théorie de la conversion.

⁴⁰ À propos du débat sur l'authenticité du traité, cf. Récapitulatif de J.M.Flamand, dans *DPhA.* I (1989), 304ss. ; cf. *infra* p. 182 et nt. 84.

⁴¹ Ferré 2004,157 ; Ferré 2007, XLIX.

⁴² I 7,103b7, cf. *infra* p. 187-188.

Quant à la doctrine des prédicables telle qu'elle se présente dans la version porphyrienne exposée dans l'*Isagogè*, les Romains ne la découvriront qu'avec la traduction latine de Marius Victorinus (né entre 281 et 291, mort après 363)⁴³. Ce dernier en avait donné une traduction libre sans y adjoindre de commentaire personnel, dans l'idée de faire connaître un ouvrage qui, en somme, systématise ce qui a été enseigné des *Topiques* d'Aristote⁴⁴ et l'ouvrage homonyme de Cicéron⁴⁵ qui traite, nous l'avons vu, du *genus*, de la *forma* (i.e. espèce) et du *proprium* dans la partie consacrée à la définition. Martianus aurait donc pu avoir à sa disposition l'*Isagogè* de Victorinus et s'en servir pour définir les prédicables dans le *De loquendo*, mais M. Ferré a bien montré qu'il n'en était rien. La mise en parallèle des définitions des prédicables formulées chez l'un et l'autre montrait qu'il n'y a rien de comparable, comme l'indique le tableau ci-dessous⁴⁶.

Prédicable	Marius Victorinus	Martianus Capella
genre	quod ad plures differentias specie distantes in eo quod quid sit praedicatur .	344 : Genus est multarum formarum per unum nomen complexio, ut animal
espèce	quae ad plurima numero differentia in eo quod quid sit praedicatur	345 : formae ergo sunt, quae, subditae generi, tenent definitionem eius et nomen, ut homo, equus, leo, quoniam formae sunt animalis, potest et homo et equus et leo animal dici et corpus anima participans.
différence	Quod ad plurimas species distantes in eo quod quale sit praedicatur	346 : differentia est sufficiens ad id, quod susceperis, discretio, ut si quaeratur quid inter hominem intersit et equum, sufficit ut dicamus , quod homo bipes est, equus quadrupes.
accident	quod infertur et aufertur sine eius, in quo est, interitu.	347 : Accidens est, quod non nisi eidem formae, sed non semper euenit, ut rhetorica non nisi homini accidit, sed ei potest et non accidere, ut quamuis sit aliquis homo, non sit tamen orator.
propre	Quod uni speciei accidit et omnibus indiuiduis et omni tempore.	348 : Proprium est, quod et eidem et ita semper accidit, ut unamquamque rem ab omnium communiione discriminet, ut in homine risus.

⁴³ La monographie de Hadot 1971 consacrée à M. Victorinus reste l'ouvrage de référence. Pour la biographie de M. Victorinus, cf. *ibid.*, 23-24.

⁴⁴ Victorinus, *De definitionibus*, 9,9-11, traduit par Hadot 1971, 182.

⁴⁵ Victorinus, *De definitionibus*, 8,6-30, où il commente Cicéron, *top.* 29. Cf. Hadot 1971, 180s.

⁴⁶ Nous reproduisons ici le tableau de Ferré 2004, 150.

On constate donc toute la différence qui sépare nos deux auteurs, Victorinus et Martianus ne partageant aucune des définitions en commun. Par ailleurs, il faut d'ores et déjà souligner un détail qui a son importance : alors que Victorinus emploie, pour les trois premiers termes, le verbe *praedicari* pour traduire κατηγορεῖσθαι de l'*Isagogè*, chez Martianus ce verbe n'apparaît pas dans les définitions correspondantes. Il emploie plutôt *dici* ou *dicere*. Cette différence terminologique est déjà un indice que ces deux auteurs ne suivent pas la même tradition exégétique. En effet, *praedicari* implique déjà que les termes comme « genre » et « espèce » sont envisagés comme des prédicats dans une proposition assertive, soumis au jugement de vérité ou de fausseté, tandis que *dici* n'implique qu'un rapport sémantique selon lequel le genre ne donne que son nom et sa définition à l'espèce. Il convient en outre de préciser que M. Ferré, dans le tableau reproduit ci-dessus, n'avait pas tenu compte des définitions des prédicables également présentes dans le livre V des *Noces* dédié à la rhétorique, mais là aussi, l'écart s'avère tel qu'il est difficile de considérer que l'*Isagogè* de Victorinus puisse en être la source⁴⁷. Or, pour enquêter sur l'origine de cette doctrine des prédicables attestée dans le *De dialectica* de Martianus, il nous faut nous tourner plutôt du côté des auteurs romains, comme Cicéron et Apulée, chez qui nous recueillons plusieurs parallèles textuels.

3. Genus et forma : éléments cicéroniens et arrière-plan stoïcien

Nous avons vu que dans la dialectique stoïcienne la doctrine des prédicables était associée à la partie relevant de la définition et de la division. Le genre et l'espèce tels que Martianus les définit dans les *Noces* semblent garder les traces d'éléments cicéroniens et stoïciens et n'attester aucun lien avec l'*Isagogè* de Porphyre. Par exemple, les définitions du γένος avancées par ce dernier étaient de trois ordres : a) « collection d'individus qui, se rapportant d'une manière déterminée à un [ancêtre] unique ont entre eux un certain rapport » par ex. le *genos* des Héraclides,

⁴⁷ Cf. Mart. Cap. V 476-480. En dehors de la traduction latine de l'*Isagogè*, Victorinus traite également des prédicables dans son traité intitulé le *De definitionibus*, lorsqu'il traite de la définition substantielle (ou définition *a toto*) dans le cadre d'un commentaire des *Topiques* de Cicéron. Cf. *De definitionibus* 8,6-30 (trad. Hadot 1971, 180-181) : « Voici donc comment Tullius explique la définition substantielle [= *definitio a toto*] : après avoir posé le *genus* de la chose en question, nous devons ajouter (*subiungere*) les *espèces*, en sorte que, écartant les caractères communs nous séparions de la chose en question tout ce qui pourrait lui être apparenté et qu'ainsi nous fassions intervenir les *différences*, jusqu'à ce que nous soyons parvenus au *propre* de la chose en question, grâce à une formule qui exprime son caractère particulier. Tullius lui-même en a proposé des exemples dans ses *Topiques* ».

au sens de descendants d'Héraclès ; b) « le principe de génération de chacun » ainsi, Héraclès est appelé *genos* au sens où il est l'origine des Héraclides ; c) « ce sous quoi l'espèce est rangée », c'est-à-dire le genre dont parlent les philosophes selon lesquels le genre « est ce qui est prédicable de plusieurs différant par l'espèce, relativement à la question 'qu'est ce que c'est' ? ». Or, parmi celles-ci, aucune ne correspond à celles avancées par Martianus : la première, qui est exposée dans le livre V dédié à la rhétorique, semble plutôt provenir des *Topiques* de Cicéron.

Cic. *top.* 31 : *Genus et formam definiunt hoc modo. Genus est notio ad pluris differentias pertinens ; forma est notio, cuius differentia ad caput generis et quasi fontem referri potest.*

Le genre et l'espèce se définissent de la façon suivante : le genre est une notion commune à plusieurs objets distincts. L'espèce est une notion dont la marque distinctive peut être ramenée au genre comme à son principe et en quelque sorte à sa source (trad. Bornecque).

Mart. *Cap. V* 476 : *Genus est igitur ad multas species differentiasque notio pertinens ut animal, quod refertur ad hominem, pecudem, auem, pisces ceteraque, quae non tantum numero, sed etiam specie dispartantur.*

Le genre est donc la notion relative à plusieurs espèces et à plusieurs différences, comme 'l'animal' qui se rapporte à l'homme, au bétail, aux oiseaux, etc., lesquels diffèrent entre eux non seulement par le nombre, mais encore par l'espèce (trad. Ferré).

On trouve ici un parallèle presque exact qui définit le genre avant tout comme une *notio*. Mais de quelle notion s'agit-il ? À la suite de l'extrait des *Topiques* reproduit ci-dessus, Cicéron donnait l'explication suivante : « J'appelle *notion* ce que les Grecs nomment tantôt ἔννοια tantôt πρόληψις. C'est la connaissance de chaque caractère spécifique innée et connue d'avance par l'esprit, mais ayant besoin d'être développée »⁴⁸. En traduisant ce passage, H. Bornecque signale en note que ces termes sont « chez les Épicuriens, notion acquise par les sens »⁴⁹, mais, dans ce contexte, il conviendrait plutôt les interpréter, suivant T. Reinhardt⁵⁰, dans leur acception stoïcienne :

ἔννοιαν... πρόληψιν. There are two terms of Stoic epistemology (but προ. is Epicurean in origin and was only adopted by the Stoics ; see Sandbach 1971). ἔννοια are 'conceptions', which are formed after birth either naturally or through instruction ; ἔννοια of the first type, which are said to be de-

⁴⁸ *Notionem appello quod Graeci tum ἔννοια tum πρόληψις. Ea est insita et animo praecepta cuiusque formae cognitio, enodationis indigens.*

⁴⁹ Bornecque 1990, 76 nt. 3.

⁵⁰ Reinhardt 2003, 270.

veloped in the first seven years of life, are also called προλήψεις (cf. Aetius IV 11,1-4= Fr. 39E Long - Sedley 1997), i.e. ‘anticipations.’

De fait, la *notio* de Cicéron peut rendre soit le terme grec δ'έννοια, « notion », soit de πρόληψις, « prénotion ». Mais dans un contexte qui est celui précisément de l'instruction, il paraît plus adéquat de considérer qu'il s'agit ici de « notions » parce que ces termes font l'objet de définition, qui est précisément le procès à travers lequel les « prénotions » sont travaillées pour devenir des « notions »⁵¹ :

Il se trouve que Chrysippe a distingué les notions qui se forment naturellement de celles qui se forment par « l'enseignement ou l'étude » (Plut. *Plac.* IV 11,900B). Les notions formées naturellement portent aussi le nom de « prénotions » (προλήψεις), tandis que les secondes s'appellent simplement « notions » [έννοιαι], et proviennent de constructions mentales que nous effectuons sur les premières (*ibid.*). La prénotion, naturellement « implantée dans l'âme et préconçue par elle », a encore « besoin d'être développée » pour constituer une notion technique (Cic. *top.* 31). Comment la développe-t-on ? En la définissant (Aug. *ciu.* VIII 7 = *SVF* II 106). La définition a donc pour fonction de développer une prénotion, de la transformer en une véritable notion, techniquement élaborée.

Le genre ainsi que l'espèce évoqués par Cicéron seraient, du point de vue de la doctrine stoïcienne, plus proche des « notions » (έννοια), mais, il est difficile de trouver les textes qui l'énoncent de façon explicite. Diogène Laërce VII 60-61, par exemple, les qualifie plutôt de « concepts » (έννόημα) : « Un genre est une collection de plusieurs concepts (έννοημάτων σύλληψις), comme animal ; ce terme englobe en effet les animaux particulier », un concept étant « un phantasme de la pensée (φάντασμα διανοίας) », c'est-à-dire une représentation rationnelle propre aux animaux doués de raison⁵².

À côté de cette définition notionnelle, Martianus formulait une seconde définition du genre dans le *De loquendo* du livre IV dédié à la dialectique où, cette fois, le *genus* est simplement envisagé du point de vue sémantique. À cet égard, il est particulièrement éclairant de la rapprocher d'un autre passage tiré du même *De loquendo* qui traite de l'univoque (IV 344 et 356) :

Le genre est la réunion de plusieurs formes [*i.e.* espèces] sous un même

⁵¹ Gourinat 2000, 47-8.

⁵² Cf. Pseudo-Plutarque, *Placita Philosophorum*, IV 11,900B : ἔστι δ' έννόημα φάντασμα διανοίας λογικοῦ ζώου (éd. Bernardakis 1893) ; Long - Sedley 1997, 56. Sur la formation de ces notions dans l'âme, cf. également Gourinat 2000, 47 ; 54-5.

nom, comme l'animal, dont les formes sont, par exemple, l'homme, le lion, le cheval etc (*Genus est multarum formarum per unum nomen complexio ut animal. Formae eius ut homo, leo, equus et cetera*).

On a un univoque quand il y a un seul nom et une définition pour deux ou plusieurs choses, comme « vêtement ». Par exemple *byrrhus* (la 'capote') et *tunica* (la 'tunique') ont le nom de vêtement et peuvent en recevoir la définition. Donc on comprend que cet univoque se situe au niveau du genre, lequel donne et le nom et la définition à ses formes (*Ergo hoc uniuocum in generis serie intellegitur, quod et nomen et definitionem dat formis suis*).

L'intérêt essentiel de ces textes réside en ce que, pour Martianus Capella, le rapport entre le genre et l'espèce s'inscrit en l'occurrence dans un rapport de synonymie, étant donné que le genre est ce qui donne son nom et sa définition à l'espèce (*forma*). Si tel est le cas, on s'attendrait à ce que l'espèce à rebours reçoive son nom et sa définition du genre (IV 345) :

Nous disons que les formes (*formae*) sont la même chose que les espèces (*species*). Les formes sont donc celles qui, subordonnées à un genre, tiennent de lui leur définition et leur nom, comme l'homme, le cheval, le lion [...] (*Formas easdem dicimus quas species. formae ergo sunt, quae subditae generi tenent definitionem eius et nomen, ut homo, equus, leo [...]*)⁵³.

Une telle définition dérive, selon toute probabilité, du premier chapitre des *Catégories* d'Aristote qui traite précisément des homonymes, synonymes et paronymes⁵⁴, dont nous avons rappelé plus haut l'interprétation stoïcienne qui y voyait une étude des mots en tant que mots. Plus tard, cette définition de Martianus sera même invoquée par les philosophes scolastiques pour justifier une interprétation nominaliste des genres et des espèces. On constate donc que Martianus donne deux définitions différentes du genre et de l'espèce, l'une étant notionnelle, l'autre purement sémantique. L'hésitation de Martianus pourrait s'expliquer par le fait

⁵³ La définition de l'espèce comme ce qui est soumis au genre se trouve également chez Diogène, VII 60-61 : « L'espèce est ce qui est compris sous le genre, comme sous l'animal est compris l'homme » (Εἶδος δὲ ἐστὶ τὸ ὑπὸ γένους περιεχόμενον, ὡς ὑπὸ τοῦ ζώου ὁ ἄνθρωπος περιέχεται).

⁵⁴ Cependant, Aristote ne mentionnait pas explicitement le *genos* dans la définition du synonyme. Cf. *Cat.* 1a (trad. Crubellier et *alii*) : « Sont dits homonymes les objets dont le nom seul est commun, alors que l'énonciation correspondant à ce nom est différente. » Sur les correspondances entre les passages des *Cat.* et ceux du *De loquendo* de Martianus, cf. Ferré, 2004, 153-154.

que Cicéron lui-même, la source probable de Martianus, décrit le genre et l'espèce tantôt comme une notion, tantôt comme un nom (*top.* 13 [trad. Bornecque]) :

L'espèce est inséparable du genre, tant qu'elle garde le même nom (*forma enim a genere, quoad suum nomen retinet, nunquam seiungitur*).

Cette apparente différence peut encore une fois être atténuée si Martianus (ou sa source) fait référence ici à la sémantique stoïcienne. En effet, si, au sujet du genre et de l'espèce, il adopte l'un ou l'autre point de vue, c'est parce qu'il rend partiellement compte du système stoïcien qui distingue le signifiant, le signifié et le porteur. Le signifiant est le son vocal (« homme »), le porteur, est le référent extérieur (tel homme particulier), soumis à la sensation, tandis que le signifié est le dicible (*lekton*)⁵⁵. Le « dicible » ou l'« exprimable » est ce qui est corrélé à la « notion » sans lui être identique. Selon Sextus Empiricus, les Stoïciens disent que « se trouve être exprimable ce qui a une réalité parallèlement à une représentation rationnelle, et qu'une représentation rationnelle est celle dans laquelle ce qui est représenté peut-être manifesté par le langage »⁵⁶. Il vaut la peine de citer, à cet égard, J.-B. Gourinat⁵⁷ qui a donné une description particulièrement claire du rapport régissant les représentations et les dicibles.

Ces représentations sont plus que la saisie des qualités sensibles par les sens, parce qu'elles supposent que nous reconnaissons une qualité commune à ce qui est actuellement saisi par nos sens et à d'autres objets antérieurement. Si nous représentons que « ceci est blanc, cela est doux [...] », il y a là une opération qui dépasse ce qui est perçu par les sens : « c'est déjà par l'intellect que nous comprenons ces choses-là, non par les sens » (Cicéron, *Premiers Académiques*, II 21), une telle représentation n'est pas encore un énoncé, mais c'est son contenu *exprimable* qui rend nos représentations rationnelles parce que ce qui y est représenté « peut être manifesté par le langage ». À plus forte raison pour des représentations comme « ceci est un cheval, cela est un chien » (*ibid.*).

Toute représentation rationnelle, en tant qu'elle peut être manifestée par le langage, est un exprimable (*lekton*)⁵⁸. Alors que l'énoncé proféré est lui-même un cor-

⁵⁵ Sext. Emp. *Adu. math.* VIII 11-12.

⁵⁶ Sext. Emp. *Adu. math.* VIII 70 ; cf. Diog. Laert. VII 63.

⁵⁷ Gourinat 1999, 137.

⁵⁸ Mais l'inverse est aussi vrai. Cf. Gourinat 2000, 117 : « il existe une relative circularité entre le langage, la représentation rationnelle et l'exprimable : l'exprimable est sous-jacent dans une représentation rationnelle, une représentation rationnelle est celle qui peut être exprimée dans le langage ».

porel, le dicible ne l'est pas parce qu'il n'est que le « contenu », une représentation de notre pensée. Le dicible ou l'exprimable est « la chose signifiée »⁵⁹ et se différencie du mot qui le signifie⁶⁰. Cette dichotomie est particulièrement bien explicitée par Augustin qui, dans son *De dialectica*, avait distingué *dictio* et *dicibile*, lesquels, selon la formulation de J. Pépin, sont respectivement « le mot qui s'élance au-dehors pour signifier autre chose que lui », et « ce que l'esprit perçoit dans le mot et tient enfermé en soi »⁶¹ ou encore, de manière plus simplifiée, « la saisie intellectuelle [et sa] manifestation sonore »⁶². Dans la perspective stoïcienne, « le chien », « le cheval », ou « l'homme », qui sont des espèces animales, peuvent être étudiés tantôt comme des signifiants tantôt comme des signifiés. En tant que noms communs signifiant une qualité commune, ils seront considérés dans l'étude des sons vocaux, (cf. Diog. Laert. VII 58 : « l'appellatif est, selon Diogène [de Babylonie], une partie du discours signifiants une qualité commune, comme *homme*, *cheval* »), mais en tant que représentations rationnelles, susceptibles d'être exprimées par le langage, ils sont à ranger dans l'étude des signifiés parmi les exprimables⁶³. C'est donc conformément à cette sémantique stoïcienne qui articule le rapport entre le concept et les mots signifiant qu'il conviendrait d'interpréter le genre et l'espèce de Martianus.

4. La division du genre et la notion de la différence : le *De inuentione de Cicéron*

La littérature secondaire, convaincue de l'origine porphyrienne de la doctrine des prédicables, semble avoir délaissé les sources latines, alors même que de nombreux parallèles s'observent dans le *De inuentione* de Cicéron. Après avoir donné la définition du genre, Martianus précise, toujours dans le *De loquendo*, que l'espèce (*forma*), soumise à un genre, peut être considérée à son tour comme genre si elle soumet d'autres espèces (IV 344)⁶⁴ :

⁵⁹ Sext. Emp. *Adu. math.* VIII 12.

⁶⁰ Sur le système de signification chez les Stoïciens, cf. Gourinat 2000, 111-119.

⁶¹ Pépin 1976, 67-68.

⁶² Pépin 1976, 42. Par ailleurs, le terme même de *loquendo* est lui-même directement corrélé à la *dictio*, en ce que, pour Augustin (éd. Pinborg 1975) V 7,8 « parler, c'est donner un signe par un son articulé » (*loqui est articulata uoce signum dare*). Voir également Pépin 1976, 9.

⁶³ Diog. Laert. VII 63. Mais cette distinction ne semble pas avoir été opérée systématiquement, comme on le voit chez Diogène, VII 61 qui, tout en mentionnant les genres et les espèces dans la partie de la dialectique qui étudie des sons vocaux, donc des mots signifiants, les définit comme des « concepts » (ἐννόημα).

⁶⁴ Martianus parlera une seconde fois des espèces qui peuvent également être des genres

Cependant il arrive que certaines formes soient subordonnées à un genre de telle façon qu'elles aussi peuvent constituer le genre pour d'autres formes placées sous elles. Par exemple, **le genre des hommes**, qui, relativement à l'animal, est une forme, est un genre relativement aux barbares et aux Romains (*Sed nonnumquam aliquae formae ita generi subiciuntur ut etiam ipsae aliis sub se positae genus esse possint ut **hominum genus**, quod animalis forma est barbaris et Romanis genus*).

À première vue, Martianus semble faire allusion aux genres subalternes de l'*Isagogè* (p. 5, 21 - 6, 3 Busse ὑπάλληλα γένη), c'est-à-dire les termes qui sont placés entre le genre le plus élevé et l'espèce la plus spéciale⁶⁵. Mais, pour Porphyre, les genres subalternes occupent un rang intermédiaire entre le genre le plus général et l'espèce la plus spéciale, si bien que l'espèce de l'homme ne peut être un genre. De ce point de vue, dire que le *genus hominum* se divise en d'autres *formae* serait incongru, l'homme ne pouvant être qu'espèce et jamais genre⁶⁶. D'ailleurs, dans l'*Isagogè* il n'y a aucune acception de *genos* qui pourrait signifier l'humanité tout entière. Lorsque *genos* prend un sens collectif, il est toujours limité à un groupe d'homme partageant un lien de parenté, comme par exemple les « Héraclides ». Certes l'expression « genre humain (ἀνθρώπων γένος) » est en usage chez Homère (*Il.* XII 23) ou Platon, (*Pol.* 263b) ou Aristote (*Met.* 1024a29) mais pas pour illustrer ce qui peut être à la fois et genre et espèce. Or cette conception du genre, selon laquelle *genus humanum* est tantôt genre tantôt espèce, pourrait bien provenir du *De inuentione* de Cicéron. Dans la partie consacrée à la division du genre en espèces, Cicéron déclare qu'une chose peut être à la fois genre et espèce comme dans le cas de l'homme (*inu.* I 32 [nous traduisons]) :

En effet, un genre (*genus*) embrasse plusieurs espèces (*partes*), comme l'animal. L'espèce est ce qui est soumis au genre (*pars est quae subest generi*), comme le cheval. Mais souvent une même chose est un genre par rapport à une chose, une espèce par rapport à une autre. Ainsi, l'homme est une

en IV 352 : « Nous devons poursuivre une division jusqu'à ce qu'elle arrive à l'individu et cela se produit quand, procédant par différences, nous réduisons les genres à un très petit nombre et que nous leur subordonnons des formes en telle manière que chacune d'elles puisse à son tour être genre pour les autres qui lui ont été subordonnées ».

⁶⁵ *Isag.* p. 5, 1-16 Busse.

⁶⁶ Cf. *Isag.* p. 5, 2-5 Busse (trad. de Libera - Segonds 1998) : « l'homme, étant une espèce après laquelle il n'y a plus d'autre espèce ou rien qui puisse se diviser en espèces, mais seulement des individus [...] ne peut être qu'espèce, [c'est-à-dire] l'espèce ultime et, comme nous l'avons dit, l'espèce la plus spéciale (τὸ εἰδικώτατον) ».

espèce par rapport à l'animal, mais un genre par rapport au Thébain ou au Troyen » (*Nam homo animalis pars est, Thebani aut Troiani genus*)⁶⁷.

Il est affirmé que l'homme peut être « espèce » (*pars*)⁶⁸ par rapport à l' animal mais « genre » (*genus*) par rapport aux différents peuples comme les Thébains ou les Troyens. Cette description coïncide donc avec celle que l'on trouve chez Martianus, excepté les noms des peuples qui ont été modifiés en « Romains et barbares ». Mais il vaut la peine de continuer à décrire la division du « genre humain » qui se poursuit. Après avoir défini l'homme comme ce qui peut être tantôt genre, tantôt espèce, Martianus poursuit la division du *genre humain* en d'autres espèces intermédiaires jusqu'à arriver aux individus. Or toute cette subdivision qui suit mérite d'être scrutée en détail car la conception de la « différence » y est déjà implicitement.

En laissant de côté pour le moment l'analyse de la définition de la « différence » (IV 346), voyons comment Martianus anticipe la notion de la « différence » dans la division du genre. Pour ce faire, nous donnons à comparer deux passages : la colonne de gauche reproduit le passage qui fait suite à l'explication de la division du genre humain en Romains et Barbares (IV 344, reproduite à la page précédente)⁶⁹, la colonne de droite est un extrait du paragraphe 346 où Martianus traite de la « différence » proprement dite.

⁶⁷ Cf. également Cic. *inu.* I 12 (trad. Achard 2002, légèrement modifiée) : « En effet, une même chose peut être un genre par rapport à une autre, et une espèce par rapport à une troisième, mais elle ne peut être à la fois genre et espèce par rapport à une même chose (*Eadem enim res alii genus esse, alii pars potest, eidem genus esse et pars non potest*) ».

⁶⁸ Pour désigner l'espèce, Cicéron emploie souvent *pars* pour *forma*. cf. *inu.* I 12 note précédente et également Apulée, *herm.* 1 p. 189, 1-2 Moreschini *Studium sapientiae, quod philosophiam uocamus (...)* uidetur tres species seu partes habere.

⁶⁹ Trad. Ferré légèrement modifiée. C'est un passage difficile à traduire. Cf. Stahl - Johnson - Burge 1977, 122 : « But some forms sometimes fall under genera in such a way that they themselves can comprise a genus with other forms subsumed under it. For example, the genus *man*, which is a form in relation to *animal*, is a genus to *barbarian* or *Roman*. Genus can extend right down to the point where on dividing it into its forms you reach the individual. For example, suppose you were to divide *men* into *males* and *females* ; likewise, *males* into *boys*, *youths* and *old men* ; the likewise, *boys* into *infants* and *those who can speak*. If you wished to divide *boy* into *Ganymede* or some other particular boy, that is not a genus, because you have arrived at the individual. » On voit que la division s'arrête à l'enfant, lequel peut faire l'objet de deux divisions différentes.

[...] relativement aux barbares et aux Romains. On peut avoir un genre jusqu'au moment où, divisant ses formes, l'on parvient à l'individu. Par exemple, lorsque l'on partage le genre humain (*homines*) **en hommes et femmes (*masculi et feminae*), de même les hommes en enfants, adultes et vieillards (*pueri, adulescentes, senes*), de même les enfants en bébés et enfants capables de parler ; lorsque l'on veut de même distinguer, parmi les enfants, Ganymède ou n'importe quel autre enfant nommément connu, on n'a plus de genre (*genus*), parce que l'on est alors arrivé à l'individu.**

Par exemple, si nous voulons diviser les animaux, nous pouvons le faire **selon le sexe (*in sexus*)**, parce que les uns sont masculins les autres féminins (*masculina... femina*); nous pouvons le faire **selon l'âge (*in aetates*)**, parce que les uns sont nouveau-nés (*ortiva... iuuenilia... senilia*), les autres jeunes, les autres âgés ; nous pouvons le faire selon la taille (*in quantitates*), parce que certains sont petits, d'autres grands, d'autres moyens ; nous pouvons le faire selon les divers modes de déplacement (*in uarietatem motus*) parce que certains marchent, d'autres rampent, d'autres nagent.

On apprend, dans la colonne de gauche, que le genre humain peut se diviser espèces (*formae*), c'est-à-dire en hommes et femmes, puis les hommes, à leur tour, en trois « espèces » que sont les enfants, les adultes et les vieillards⁷⁰. Les enfants seront à leur tour considérés comme *genus* parce qu'ils subsument les *bébés* (incapables de parler) et les *enfants capables de parler*. Les mêmes « enfants » (*pueri*) peuvent faire l'objet d'une division alternative⁷¹, non plus en espèces mais en individus, comme Ganymède. Dans ce cas, ils ne peuvent plus être dits « genres » mais seulement « espèces », étant donné qu'ils ne contiennent que des individus⁷². La raison pour laquelle Martianus poursuit la division du genre en espèce en dessous de l'espèce de l'homme – ce qui n'est pas envisageable du point de vue de l'*Isagogè* de Porphyre, – est justifiée par les définitions mêmes du *genre* et de l'*espèce*, qui sont étroitement associées à la notion d'univoque. En effet, si, comme l'affirme

⁷⁰ Cette division revient en IV 354 lors de l'examen de la division du genre en espèce : « Si nous voulons diviser [l'homme] en jeune homme, vieillard, et enfant, c'est là un genre et ses formes [...] » (*si in adulescentem, senem et puerum diuidere uoluerimus, genus est et formae eius [...]*).

⁷¹ Martianus rappelle en IV 346 qu'une seule et même chose peut faire l'objet de plusieurs divisions différentes : ainsi les animaux peuvent être divisés selon le sexe, selon l'âge, selon la taille, etc.

⁷² L'idée que les individus sont soumis à l'espèce est formulée discrètement en V 477 : « L'espèce est ce qui, dépendant du genre, contient d'autres éléments séparés seulement par le nombre, comme 'l'homme' contient Démosthène et Cicéron réunis dans une seule espèce, mais différents par le nombre » (*species est, quae a genere pendens alia continet numero tantummodo disgregata, ut homo continet et Demosthenem et Ciceronem, quibus una species est, sed numero distant*).

Martianus, les espèces tiennent leur nom et leur définition des genres il est possible de *descendre* en deçà de l'espèce de l'homme, et de dire, par exemple, que l'*enfant* est l'espèce (*forma*) du genre humain (IV 354) :

[...] le jeune homme, le vieillard, qui sont, nous l'avons dit, des *formes*, reçoivent le nom et la définition d'homme, de sorte que nous **dirions** aussi du vieillard, du jeune homme et de l'enfant que c'est 'un homme', 'un animal rationnel mortel' ([...] *adulescens, senex et puer, quas formas esse diximus, et nomen hominis recipiunt et definitionem ut et senex **dicatur** homo, animal rationale mortale, et puer et adulescens*).

C'est parce que le rapport de l'objet à sa définition s'inscrit avant tout dans l'univocité qu'il n'est nullement question de « prédication ». En effet, si Martianus emploie le verbe *dici* au lieu de *praedicari*, c'est qu'il y a une raison bien définie. Dire que « l'animal rationnel mortel » se prédique de l'homme ou de l'enfant reviendrait à tenir un propos relevant de la proposition assertive, soumise à la vérité et à la fausseté, propos qui relèverait non pas du *De loquendo* mais plutôt du *De proloquendo* (le verbe *dici* impliquant davantage l'idée d'une équivalence sémantique entre l'objet et sa définition).

Cela dit, dans cette division qui va du « genre humain » jusqu'à « l'enfant », le critère par lequel les espèces ainsi divisées se distinguent l'une de l'autre restait obscur. Mais ce point sera précisément explicité dans la partie consacrée à la différence et reproduite dans la colonne de droite du tableau de la page précédente. On peut y lire que, si le genre animal se divise en animaux mâles et femelles, ce sera selon le sexe (*in sexus*), tandis que s'ils se divisent en nouveau-nés, jeunes et âgés, ce sera selon l'âge (*in aetates*). Il énumère ainsi toutes sortes de différences comme « la taille », « le mode de déplacement », « la diversité des habitats », « le son émis ». Toutes ces différences, précise-t-il, peuvent diviser un seul et même genre, si bien qu'il est possible de les énumérer toutes à propos d'un animal particulier comme l'homme (§ 346) : « les animaux peuvent être mâles, être nouveau-nés, être petits, marcher et habiter sur terre, être bipèdes, et être doués de parole ».

Une telle division est absente dans l'*Isagogè*. En effet, parmi toutes les différences énoncées par Porphyre⁷³, une seule intervient dans la division du genre, celle qu'il qualifie de « divisive » (διαφορὰι διαίρετικαί). Par exemple, les différences de « doté de raison » et de « dépourvu de raison » sont dites « divisives » si elles divisent le

⁷³ Ces différences peuvent être soit des accidents séparables (*Isag.* p. 9, 8 Busse : se mouvoir, être en repos, être en bonne santé ou malade etc.) ; soit des accidents inséparables (p. 8, 16 : avoir les yeux vert, le nez aquilin, ou camus) ; soit enfin des différences par soi (p. 9, 12 : être capable de raison, le fait d'être mortel, etc.).

genre animal⁷⁴, mais, d'un autre côté, les mêmes différences sont dites « constitutives » (συστατικάί) de l'espèce si elles font « partie de l'essence de la chose »⁷⁵. Or la doctrine de la division développée par Martianus s'en éloigne considérablement. Alors que Porphyre divise le genre en espèces « à travers les différences » (p. 10, 8 Busse : δι' αὐτῶν γὰρ τὰ γένη εἰς τὰ εἶδη διαρούμεθα), Martianus divise le genre directement en espèces (genre humain en homme et femme). En outre, Porphyre n'aurait certainement pas tenu pour des « différences constitutives » le sexe, l'âge ou encore la taille, étant donné qu'ils ne seront pas pris en compte dans la définition de l'homme. Martianus a donc une conception de la différence qui confond, pour ainsi dire, les « différences substantielles » et les « différences accidentelles ». Porphyre avait également pris en compte des accidents dans sa classification des différences mais il avait pris soin de les distinguer par une terminologie bien spécifique, en les nommant les « différences accidentelles » (αἱ κατὰ συμβεβηκός)⁷⁶.

Or cette conception de la différence un peu « fourre-tout » paraît plonger sa racine dans le *De inuentione* I 35, dans un passage traitant de la confirmation (*confirmatio*). Voulant donner des exemples précis des arguments (*argumentatio*) tirés des attributs des personnes, en particulier ceux tirés de la *natura*, Cicéron y donnait une division complète du genre humain. Après avoir distingué dans un premier temps le « genre divin » (*genus diuinum*) et le « genre humain » (*genus hominum*), puis ce dernier du « genre des bêtes » (*genus bestiarum*), il poursuit la division de la manière qui suit (*inu.* I 35 [nous traduisons])⁷⁷ :

Le genre humain (*hominum genus*), on le considère du point de vue du sexe (*in sexu*) à savoir si c'est un mâle (*uirile*) ou une femelle (*muliebre*), du point de vue de leur nation (*in natione*), du lieu de naissance (*patria*), de la parenté (*cognatione*) et de l'âge (*aetate*). La nation : est-il Athénien ou Lacédémonien ? La parenté : quels sont ses ancêtres et ses parents ? L'âge : est-il un enfant ou un adolescent, un adulte ou un vieillard ?

Le terme même de *differentia* y est certes absent mais la doctrine de la division est la même que celle observée chez Martianus (IV 344). S'y trouvent repris en

⁷⁴ *Isag.* p. 10, 8 : « les différences sont ce à travers quoi on divise le genre en espèce » (δι' αὐτῶν γὰρ τὰ γένη εἰς τὰ εἶδη διαρούμεθα).

⁷⁵ *Isag.* p. 12, 3.

⁷⁶ *Isag.* p. 9, 18.

⁷⁷ *Atque hominum genus et in sexu consideratur, uirile an muliebre sit, et in natione, patria, cognatione, aetate. Natione, Graius an barbarus ; patria, Atheniensis an Lacedaemonius; cognatione, quibus maioribus, quibus consanguineis ; aetate, puer an adulescens, natu grandior an senex.*

effet au moins trois types de divisions : la division « selon la nation » (*in natione*), « selon le sexe » (*in sexu*) et « selon l'âge » (*in aetate*). Si, dans un procès, le défendeur doit tirer un argument de la *nature* de l'accusé, il passera en revue chacun de ces critères, en se posant la question de savoir s'il est Athénien ou Lacédémonien, s'il est un homme ou une femme etc.

L'origine cicéronienne de ces illustrations étant désormais mise en évidence, il nous faut maintenant revenir vers Martianus et voir si la définition qu'il propose de la *differentia* peut avoir quelque lien avec la pratique rhétorique. Plus en amont du passage reproduit plus haut sous forme de tableau comparatif (colonne de droite), Martianus définissait la différence de la façon qui suit (IV 346) :

La différence est la distinction qui est suffisante à ce que nous avons entrepris d'étudier. Par exemple, si la **question** porte sur la différence entre l'homme et le cheval, il suffit que nous **disions** que l'homme est bipède, et le cheval, quadrupède (*Differentia est sufficiens ad id quod susceperis discretio ut si quaeratur quid inter hominem intersit et equum, sufficit ut dicamus quod homo bipes est, equus quadrupes*).

Le verbe *quaeratur* fait référence à la *quaestio* qui, dans un contexte rhétorique, en particulier dans le genre judiciaire, exprime le point de controverse opposant deux parties à la cour, amenés à examiner notamment le *status finitionis* et le *status qualitatis*. Cependant, il peut tout aussi bien indiquer des questions générales d'ordre philosophique, abstrait et théorétique⁷⁸. Ainsi, si la *quaestio* consiste à examiner « en quoi l'homme diffère-t-il du cheval ? », on insistera sur le fait que l'un est « bipède », l'autre est « quadrupède », tandis que, si la question porte sur les différences concernant les individus, la *quaestio* peut également être plus concrète telle que : « en quoi un tel diffère-t-il d'un autre ? ». On répondra qu'ils diffèrent par exemple « en taille » ou « en sexe ». De fait, que ce soit la « bipédie », ou le « sexe », ou « l'âge », n'importe quelle différence peut faire l'affaire pourvu qu'elle contribue à distinguer deux choses en question (IV 346) :

Nous devons remarquer que, parce qu'un très grand nombre de différences existe dans toutes les choses, nous pouvons diviser une seule chose de différentes manières, autant de fois que nous aurons pu y trouver telle ou telle différence. [...] Il est donc permis d'avoir recours à **n'importe quelle différence**. Néanmoins, on doit utiliser celle qui convient **au travail entrepris** (*susceptum negotium*). Par exemple, si l'on doit faire l'**éloge de l'homme** (*si tibi sit de hominum laude dicendum*), il sera opportun de distinguer les animaux raisonnables (*rationabilia*) des animaux dépourvus de raison (*sto-*

⁷⁸ On parlera alors de *quaestiones infinitae* ou *quaestio generalis*. Cf. Lausberg 1998, 39, § 68.

lida) afin qu'il soit, par ce biais, facile de comprendre combien entre tous les animaux la nature tient en estime les hommes, les seuls à qui elle a permis de pouvoir raisonner (*ratiocinari*) pour la connaître.

Le choix de telle ou telle différence dépendra de la tâche à laquelle s'adonne l'orateur. Ainsi, dans ce passage qui, selon M. Ferré, fait allusion « aux exercices scolaires du genre épictétique de la rhétorique »⁷⁹, Martianus préconise de prendre la différence de la raison pour faire l'éloge de l'homme. Il n'y a donc pas de frontière conceptuelle très nette entre les différences qui servent à définir les espèces au sens aristotélicien (ex. la rationalité) et celles qui distinguent les individus (ex. la taille, le sexe). C'est sans doute cet usage très libre de la différence que Quintilien voulait signifier lorsqu'il dit dans l'*Inst. or.* V 10,60 que « Tout ce qui n'est pas caractère propre sera caractère différent ».

Les éléments doctrinaux et les exemples recueillis jusqu'ici à propos du genre, de l'espèce et de la différence dans le *De dialectica* de Martianus nous conduisent à constater une dépendance envers les œuvres rhétoriques de Cicéron. On pourrait s'attendre qu'il en aille de même des deux autres prédicables, le propre et l'accident, mais il n'en est rien. En effet, ces notions s'avèrent dériver du *Peri hermeneias* d'Apulée, traité logique que Martianus connaissait bien puisqu'il s'en était fortement inspiré pour composer la partie de la *Dialectica* consacrée à la théorie de la conversion. Pour ce qui est de l'*accidens*, les concordances textuelles le prouvent, tandis que, pour ce qui est du propre, l'origine apuléenne peut être déduite à travers une comparaison doctrinale avec les autres écoles philosophiques.

5. Le propre ou l'accident ?

La définition de l'*accidens* formulée dans le *De loquendo* a longtemps intrigué les savants modernes parce qu'elle s'écartait de celle énoncée dans l'*Isagogè* de Porphyre, regardée alors comme la source principale de Martianus IV 347 :

L'accident est ce qui n'advient qu'à une seule *forme* (*forma*), mais qui ne lui advient pas toujours, comme la rhétorique n'advient qu'à l'homme, mais peut aussi ne pas lui advenir, en sorte que l'on peut être homme sans être pour autant orateur (*Accidens est quod non nisi eidem formae, sed non semper evenit, ut rhetorica non nisi homini accidit, sed ei potest et non accidere, ut quamvis sit aliquis homo, non sit tamen orator*).

⁷⁹ Ferré 2007, 82 nt. 81.

Il est dit que l'accident est ce qui n'arrive qu'à une seule *forma*, c'est-à-dire à une seule espèce (*forma*), mais pas toujours. Dans l'*Isagogè*, nous avons affaire à deux définitions principales (*Isag.* p. 12, 24) : « L'accident est ce qui arrive et s'en va sans provoquer la perte du sujet » (Συμβεβηκός δέ ἐστὶν ὃ γίνεταί καὶ ἀπογίνεται χωρὶς τῆς τοῦ ὑποκειμένου φθορᾶς) ; « l'accident est ce qui peut appartenir ou ne pas appartenir à la même chose »⁸⁰. Pour M. Ferré Martianus ferait ici référence à cette dernière définition⁸¹ :

La définition donnée ici correspond à la seconde définition de l'accident de Porphyre [*Isag.*], p. 13, 4, συμβεβηκός ἐστὶν ὃ ἐνδέχεται τῷ αὐτῷ ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν. Traduite en latin par Boèce, *ibid.*⁸², elle est la suivante : *accidens est quod contingit eidem esse et non esse*, « l'accident est ce qui peut appartenir ou ne pas appartenir à la même chose. On voit que Martianus ajoute la précision *formae*, qui ne figure ni chez Porphyre, ni chez Boèce, lesquels en restent à un pronom neutre αὐτῷ ou *eidem*. Cette précision semble erronée parce que l'accident n'arrive pas à une forme, mais à une substance ».

Il souligne ainsi que la définition de l'accident donnée par Martianus comporte une erreur, dans la mesure où, dans l'*Isagogè*, l'accident est ce qui arrive à une « substance », c'est-à-dire à un individu, et non à une espèce.

Toujours à propos de l'*accidens* de Martianus (IV 347), les commentateurs et traducteurs anglais des *Noces* allaient dans le même sens⁸³:

The phrase limiting *accident* to a given species seems unique to Martianus. Normally *black* and *white* would be understood as accidental qualities of man, but of course they apply to many other kinds of things as well. Martianus was perhaps trying to bring his definition into symmetry (however false) with the definition of *property*; and his example did nothing to make his error evident.

Le constat est donc le même : Martianus aurait commis une erreur parce que, du point de vue de Porphyre, une qualité telle que « blanc » ou « noir » qui survient à des individus appartient à plusieurs espèces différentes. L'auteur de l'*Isagogè* (p. 13, 1) affirme, en effet, que la couleur « noir » est un accident inséparable du corbeau ou de l'Éthiopien, qui perdrait sa couleur sans que cela provoque la perte du

⁸⁰ Cette définition provient d'Arist. *Top.* 102b4 : « [l'accident est] ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à une seule et même chose ».

⁸¹ Ferré 2007, 82 nt. 82.

⁸² Il s'agit du second commentaire de Boèce à l'*Isagogè*. Voir Brandt 1906, 280-1.

⁸³ Stahl - Johnson - Burge 1977, 113 nt. 35.

sujet ». C'est pourquoi Stahl – Johnson – Burge émettent l'hypothèse que la définition de l'*accidens* de Martianus aurait quelque rapport avec la notion du « propre » (ἴδιον) de Porphyre.

Si l'on s'en tient à la définition de l'*accidens* formulée par Martianus, il faut admettre, avec Stahl – Johnson – Burge, qu'elle est effectivement proche de l'une des quatre définitions du propre de Porphyre. Il vaut la peine pour cela de les reproduire toutes afin de mettre le propos de ces savants en contexte (*Isag.* p. 12, 13-22 Busse; trad. de Libéra - Segonds) :

[Les philosophes] divisent le propre en quatre sortes (Τὸ δὲ ἴδιον διαποῦσι τετραχῶς)

- 1) De fait, il y a ce qui n'appartient qu'à une seule espèce, mais non pas nécessairement à l'espèce tout entière : ainsi, pour l'homme le fait d'être médecin ou de pratiquer la géométrie (καὶ γὰρ ὁ μόνω τινὶ εἶδει συμβέβηκεν, εἰ καὶ μὴ παντί, ὡς ἀνθρώπῳ τὸ ἰατρεῦειν ἢ τὸ γεωμετρεῖν) ;
- 2) ce qui appartient à une espèce tout entière, mais non pas à elle seule : par exemple, pour l'homme le fait d'avoir deux jambes ;
- 3) ce qui appartient à une seule espèce seulement, à une espèce tout entière, et à un moment déterminé : ainsi pour tout homme le fait, dans sa vieillesse, de voir ses cheveux blanchir ;
- 4) enfin, quatrième, le cas où coïncident appartenir à une seule [espèce], [à l'espèce] tout entière et toujours : ainsi, pour l'homme le fait d'être capable de rire [...] (τέταρτον δέ, ἐφ' οὗ συνδεδράμηκεν τὸ μόνω καὶ παντί καὶ αἰεί, ὡς τῷ ἀνθρώπῳ τὸ γελαστικόν). Ce sont ces [ces traits] qui selon les [philosophes], sont appelés propres au sens strict (κυρίως), parce qu'il y a conversion (ἀντιστρέφει) : s'il y a cheval, il y a aussi capacité de hennir, et s'il y a capacité de hennir, il y a aussi le cheval.

Si l'on se réfère à cet extrait de l'*Isagogè*, la définition de l'*accidens* énoncée par Martianus correspondrait, en fait, à la *première* définition du « propre » de Porphyre. La « rhétorique », l'exemple donné par Martianus, correspondrait alors au propre à l'homme, au même titre que la « médecine » ou la « géométrie », qui appartiennent certes à une seule espèce, mais non pas nécessairement à tous ses individus. D'ailleurs, Porphyre prend lui aussi le « rhéteur » comme exemple du propre dans son commentaire aux *Catégories* (p. 94, 7 Busse) : « ... je puis dire qu'être rhéteur (τὸ ῥητορεῦειν) ou orfèvre, c'est le propre des hommes, puisqu'il n'y a que les hommes à pouvoir être cela, bien que tous ne le soient pas. Mais comme tu vois, ce ne sont pas des propres au sens strict (κυρίως) » (trad. Bodéüs 2008).

Mais, pour Porphyre, le propre au sens strict (κυρίως) est pour l'homme « la capacité de rire » (*quatrième* définition), parce que, comme le précise Bodéüs : « c'est un prédicat qui se convertit avec son sujet ; remarque qui se fonde sur *Top.* I 5,102a18-19 : "Le propre est ce qui [...] n'appartient qu'à une seule chose

et s'échange avec elle en position de prédicat" »⁸⁴. Donc, si Martianus avait repris cette conception du *propre* de Porphyre, tout en le nommant *accidens*, il aurait effectivement commis une erreur. Si bien que, selon ce point de vue, l'*accidens* de Martianus ne correspondrait ni à l'*accident* ni au *propre* de Porphyre puisqu'il y aurait un décalage soit du point de vue de la définition soit du point de vue de l'appellation. Or, une lecture attentive montre qu'il ne s'agit pas là d'une erreur de Martianus et il ne s'agit pas non plus d'une faute imputable à la tradition manuscrite. Pour retrouver cette conception toute particulière de l'*accidens* de Martianus, qui pose comme exemple de l'*accidens* l'*orator*, il nous faut faire un détour par le *Peri hermeneias* d'Apulée.

6. L'*accidens* dans la théorie de la conversion chez Apulée

Le *Peri hermeneias*, dont la tradition manuscrite attribue la paternité à Apulée, est le plus ancien traité de logique formelle de langue latine conservé à ce jour⁸⁵. Cet opuscule, qui constitue l'une des sources principales du *De dialectica* de Martianus⁸⁶, développe au chapitre VI la doctrine de la conversion dans laquelle sont énoncés les cinq prédicables. Étant donné que l'auteur des *Noces* reprend cette doctrine *mutatis mutandis* dans le *Proloquendo* IV 397-398 mais de façon laconique, le recours au texte source d'Apulée s'avère nécessaire pour compléter les explications souvent partielles et comprendre l'imbrication des prédicables dans la théorie de la conversion.

Apulée a recours à la théorie aristotélicienne de la conversion au détour d'un exposé sur les quatre types de propositions, l'universelle négative, la particulière affirmative, l'universelle affirmative et la particulière négative. Comme l'ont bien indiqué Londey-Johanson, la conversion chez Aristote consiste à maintenir le critère de vérité même lorsque le sujet et le prédicat d'une proposition sont inter-

⁸⁴ Bodéüs 2008, 267.

⁸⁵ Il s'agit d'un traité sur le syllogisme catégorique. Pour une présentation synthétique de ce traité, voir *DPhA*. I (1989), 304 : « Transmis par les manuscrits sous le nom d'Apulée, le Περὶ ἑρμηνείας (*De interpretatione*) est un court ouvrage (19 pages dans l'édition Teubner) qui présente la *partem rationalem* de la philosophie. [...] cet opuscule consacré à l'*ars disserendi* est le plus ancien traité de logique formelle qui soit conservé en langue latine. Il s'attache principalement à développer la théorie du syllogisme catégorique, telle qu'elle sera enseignée dans l'Occident latin entre le V^e et le XII^e siècle) ».

⁸⁶ Martianus s'est référé à Apulée pour toute la partie qui va du *De eloquendo* IV 393 au *De proloquiorum summa* IV 413. À ce sujet, cf. Ferré 2004, 157.

changés : « The theory of conversion deals with the question : What proposition of the form 'P-S' is true whenever a given proposition of the form 'S-P' is true ? »⁸⁷.

Mais la conversion chez Apulée diffère de celle d'Aristote en ce qu'elle consiste, pour une proposition donnée, à échanger le sujet et le prédicat, tout en conservant les conditions de vérité ou de fausseté⁸⁸. Chacune de ces propositions sera dite convertible, si le sujet et le prédicat peuvent s'échanger tout en préservant la vérité ou la fausseté, et ce quelles que soient la quantité (universelle, particulière) et la qualité (affirmative, négative) de la proposition⁸⁹. Par exemple, la proposition universelle affirmative « tout homme est capable de rire », qui est vraie, sera dite « convertible » étant donné que le sujet et le prédicat s'échangent et que la nouvelle proposition « tout ce qui est capable de rire est un homme » est également vraie. De même, la proposition « aucun homme n'est un animal », qui est fausse, sera dite convertible parce que le sujet et le prédicat s'échangent pour donner une proposition fausse, à savoir « aucun animal n'est un homme ».

Or, dans une proposition, le prédicat se réduit à cinq types : il relève soit de la *proprietas* (par ex. « tout homme est capable de rire ») ; soit du *genus* (ex. « tout

⁸⁷ Londey - Johanson 1987, 22. Ainsi, si la proposition universelle affirmative « tout homme est un animal » est vraie, la conversion donne également lieu à une proposition vraie, à savoir une particulière affirmative, « quelque animal est un homme ». De même pour l'universelle négative, « aucun homme n'est un cheval » la conversion donnerait une autre universelle négative vraie, « Aucun cheval n'est un homme » tout comme pour une particulière affirmative, « quelque homme est un animal » qui, une fois convertie, donne une autre particulière affirmative « quelque animal est un homme ». En revanche, pour une particulière négative, telle que « quelque homme n'est pas musicien », il n'y a pas de conversion parce que l'échange du sujet et du prédicat donne lieu une proposition fausse (pour ces exemples, cf. *ibid.* 11). Aristote développe ces règles dans *A. Pr.* 2,25a1-10.

⁸⁸ Apul. *herm.* 6 p. 196, 15-19 Moreschini : « Les propositions universelles négatives et [...] particulière affirmatives peuvent toujours se convertir tout en conservant les conditions de vérité ou de fausseté » ; Londey - Johanson 1987, 64 : « A proposition is said to be convertible if and only if subjective and declarative can be interchanged, with preservation of truth or falsity, independently of what kind the declarative is ».

⁸⁹ La conversion aristotélicienne reprise ici par Apulée concerne toutes les propositions, quelle que soit la qualité (affirmative, négative) ou la quantité (universelle, particulière). En effet, à propos du *herm.* 6, p. 182, 14-15 Moreschini (*quippe omne declaratiuum alicuius aut potest eius uicissim fieri subiectiuum aut non potest*). Sullivan 1967, 74 nt. 41 affirme que : « Apuleius presupposes, it seems, that the propositions about which he speaks retain the same quality and quantity. He is trying to determine what sorts of subjective and declarative particles can be validly exchanged independently of a given proposition's quantity and quality ». On peut également comprendre ce passage comme des oppositions des propositions. Cf. Chenique 2006, 164-165.

homme est un animal ») ; soit de la *differentia* (ex. « tout homme est rationnel ») ; soit du *finis* c'est-à-dire de la définition (ex. « tout homme est un animal rationnel et mortel ») ; soit de l'*accidens* (ex. « un homme est un orateur »). Mais comment savoir auquel on a affaire ? Dans l'extrait ci-dessous Apulée nous rappelle la méthode aristotélicienne pour trouver le type de prédicable (*herm.* 6)⁹⁰ :

On dit que le prédicat d'un objet est ou le caractère propre (*proprietas*), ou le genre (*genus*), ou la différence (*differentia*), ou la définition (*finis*), ou l'accident (*accidens*). On ne peut rien trouver d'autre que ceux-là dans une proposition (*propositio*)⁹¹. Par exemple, prenons l'homme. Tout ce que tu diras de lui exprimera ou bien une caractéristique propre (*proprium*), comme la faculté de rire, ou bien le genre, comme l'animal, ou bien une différence, comme la rationalité, ou bien une définition (*definitio*), comme un animal rationnel mortel, ou bien un accident, comme l'**orateur** (*ut orator*). En effet, tout attribut (*declaratiuum*) peut, inversement, être sujet (*subiectiuum*) ou ne le peut pas. Or, s'il peut «être sujet», ou bien il signifie ce qu'il est (*quid sit*), et c'est une définition, ou bien il ne le signifie pas, et c'est une caractéristique propre. Mais si l'attribut ne peut «être sujet» ou bien il est ce qui doit être posé dans la définition et c'est le genre ou la différence, ou il est ce qui ne doit pas y être posé, et c'est l'*accidens*.

Cette méthode de classification des prédicats provient des *Topiques* d'Aristote (I 7,103b7-18)⁹², mais tous les exemples, tels que *animal*, *orator*, absents du texte

⁹⁰ *Herm.* p. 197, 10 - 198, 1 Moreschini : *Aut enim proprietas declaratur alicuius aut genus aut differentia aut finis aut accidens. nec praeter haec umquam <quicquam> inueniri potest in ulla propositione, ut si hominem substituas, quicquid de eo dixeris, aut proprium eius significaueris, ut cachinnabile, aut genus, ut animal, aut differentiam, ut rationale, aut definitionem, ut animal rationale mortale, aut accidens, ut orator. quippe omne declaratiuum alicuius aut potest eius uicissim fieri subiectiuum aut non potest. sed si potest, aut significat quid sit, et est definitio, aut non significat, et est proprium. sin autem non potest, aut id est quod in definitione poni debeat, atque est genus uel differentia, aut quod non debeat, et est accidens.*

⁹¹ Il veut dire quel que soit le type de propositions, à savoir l'universelle affirmative, l'universelle négative, la particulière affirmative, la particulière négative. Nous examinerons bientôt chacune d'entre elles.

⁹² Alors qu'Apulée applique la conversion aux quatre types de propositions, Aristote, dans ce passage des *Topiques*, semble ne prendre en compte que les propositions affirmatives. C'est ce que laissent entendre les traductions modernes. Cf. trad. de Brunschwig 1967 : « En effet, tout prédicat possible d'un sujet (πᾶν τὶ περὶ τινος κατηγορούμενον) doit nécessairement, soit s'échanger avec lui en position de prédicat d'un sujet concret, soit ne pas le faire. » et Smith 1997, « Whenever one thing is predicated of another [...] » et cf.

grec original, ont été ajoutés par Apulée probablement à dessein. Dans une proposition affirmative, dit-il, lorsque le prédicat peut s'échanger avec le sujet et qu'il signifie *ce qu'il est*, le prédicat sera une *définition*, tandis que lorsqu'il ne le signifie pas, ce sera un propre. En revanche, lorsque le prédicat ne peut s'échanger avec le sujet et qu'il peut être posé dans la définition, ce sera un genre ou une différence, mais si le prédicat ne peut y être posé, ce sera un accident.

Maintenant, pour chacun des quatre types de propositions (universelle affirmative, universelle négative, particulière affirmative, particulière négative), il convient d'examiner si la conversion est possible et de voir comment elle s'articule avec les cinq prédicables. La reconstruction systématique de toutes les propositions s'avère en effet utile dans la mesure où elle donne à voir l'architecture générale que Martianus ne rapporte que de manière fragmentée et partielle. Dans notre reconstruction, nous avons repris les exemples d'Apulée tirés de l'extrait ci-dessus.

Les propositions universelles négatives (E) et particulières affirmatives (I) sont convertibles parce que, lorsque le sujet et le prédicat sont échangés, la vérité ou la fausseté de la proposition de départ demeure la même, comme l'ont bien montré Londey – Johanson⁹³.

So the E and the I propositions can be converted, the converse of S e D being D e S [*i.e.* le sujet et le prédicat d'une universelle négative], and that of S i D being D i S [*i.e.* le sujet et le prédicat d'une particulière affirmative]. In each of these cases, the relation between the proposition and its converse is one of mutual implication.

TABLEAU A

Les prop. universelles négatives			sont toujours convertibles		
sujet	prédicat	vrai / faux	sujet	prédicat	vrai / faux
Aucun homme n'est	capable de rire. (propre)	faux	Aucun de ce qui est capable de rire n'est	un homme.	faux
	un animal. (genre)	faux	Aucun animal n'est		faux
	un rationnel. (différence)	faux	Aucun rationnel n'est		faux
	un animal rationnel et mortel. (définition)	faux	Aucun animal rationnel et mortel n'est		faux
	un orateur. (accident)	faux	Aucun orateur n'est		faux

commentaire p. 73. De même, Alexandre d'Aphrodise, qui commente ce passage (*In Top.* p. 61, 1 Wallies), ne prend en compte que les propositions affirmatives.

⁹³ Londey - Johanson 1987, 64.

TABLEAU B

Les prop. particulières affirmatives			sont toujours convertibles		
sujet	prédicat	vrai / faux	sujet	prédicat	vrai / faux
Quelque homme est	<i>capable de rire.</i> (propre)	vrai	<i>Un capable de rire est</i>	<i>un homme.</i>	vrai
	<i>un animal.</i> (genre)	vrai	<i>Un animal est</i>		vrai
	<i>un rationnel.</i> (différence)	vrai	<i>Un rationnel est</i>		vrai
	<i>un animal rationnel et mortel.</i> (définition)	vrai	<i>Un animal rationnel et mortel est</i>		vrai
	<i>un orateur.</i> (accident)	vrai	<i>Un orateur est</i>		vrai

Pour les propositions universelles affirmatives (A) et particulières négatives (O), en revanche, toutes ne sont pas convertibles, le critère de vérité ou de fausseté n'étant maintenu que lorsque le prédicat de la proposition initiale est un *propre* ou une *définition*. Étant donné ces exceptions, Apulée dit que ces deux types de propositions (A, O) ne sont pas convertibles (voir Londey - Johanson 1987, 64).

Neither the A proposition [*i.e.* universelle affirmative] nor the O proposition [*i.e.* particulière négative] is convertible in this sense, for although, on occasion, interchange of their subjective and declarative particles will preserve truth or falsity, this cannot be relied on. So Apuleius says, « For this reason ... they are not said to be convertible; for what somewhere is [proved to be] uncertain, is certainly rejected [...] ». Such interchange is possible, in the cases of the A and O propositions, only if the declarative indicates a property or a definition.

TABLEAU C

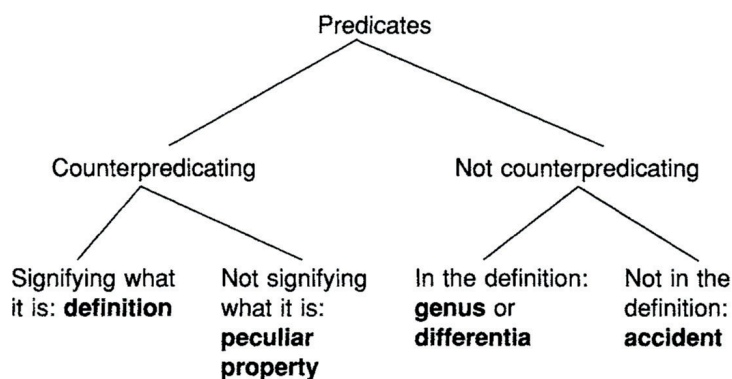
Les prop. particulières négatives			ne sont pas toujours convertibles		
sujet	prédicat	vrai / faux	sujet	prédicat	vrai / faux
Quelque homme n'est pas	<i>capable de rire.</i> (propre)	faux	<i>Quelque capable de rire n'est pas</i>	<i>un homme.</i>	faux (convertible)
	<i>un animal.</i> (genre)	faux	<i>Quelque animal n'est pas</i>		vrai (non convertible)
	<i>un rationnel.</i> (différence)	faux	<i>Quelque rationnel n'est pas</i>		vrai
	<i>un animal rationnel et mortel.</i> (définition)	faux	<i>Quelque animal rationnel et mortel n'est pas</i>		faux (convertible)
	<i>un orateur.</i> (accident)	vrai	<i>Quelque orateur n'est pas</i>		faux (non convertible)

TABEAU D

Les prop. universelles affirmatives			ne sont pas toujours convertibles		
sujet	prédicat	vrai/ faux	sujet	prédicat	vrai / faux
<i>Tout homme est</i>	<i>capable de rire.</i> (propre)	vrai	<i>Tout ce qui est capable de rire est</i>	<i>un homme.</i>	vrai (convertible)
	<i>un animal.</i> (genre).	vrai	<i>Tout animal est</i>		faux (non convertible)
	<i>un rationnel.</i> (différence)	vrai	<i>Tout rationnel est</i>		faux (non convertible)
	<i>un animal rationnel et mortel</i> (définition)	vrai	<i>Tout animal rationnel et mortel est</i>		vrai (convertible)
	<i>un orateur.</i> (accident)	faux	<i>Tout orateur est</i>		vrai (non convertible)

Or c'est à partir des propositions universelles affirmatives (tableau D) qu'Apu-lée applique la règle de classification des prédicables issue des *Topiques* (I 7,103b7-18), dont nous reproduisons ci-dessous le schéma explicatif de R. Smith⁹⁴ :

FIGURE 1



Pour les propositions universelles, il n'y a conversion que si le prédicat est initialement un propre ou une définition. Dans une proposition telle que « tout homme est capable de rire », l'échange du sujet et du prédicat donne également une proposition vraie, mais le prédicat « le capable de rire » ne signifie pas *ce qu'est*

⁹⁴ Ce schéma de Smith 1997, 72 illustre Arist. *Top.* I 7,103b7-18.

l'homme⁹⁵. Ce sera donc un propre. Mais dans la proposition « tout homme est un animal rationnel et mortel », le prédicat signifie ce qu'est l'homme. Ce sera donc une définition. Quant aux prédicats qui ne peuvent s'échanger avec le sujet, s'ils font partie de la définition, ce sera soit un genre, soit une différence. Enfin, la proposition « tout homme est un orateur » est fausse, mais que « tout orateur est un homme » est vraie, il n'y a donc pas de conversion, et étant donné que le prédicat initial n'est pas dans la définition, ce sera un accident.

Or les études antérieures ne semblent pas avoir prêté attention au fait que, en donnant l'*orator* comme exemple de l'accident, Apulée se démarque complètement d'Aristote⁹⁶. Du point de vue d'Aristote, l'exemple de l'accident serait plutôt le « blanc », comme on peut le supposer à partir du *Peri herm.* 17b 18 : « Tout homme est blanc », affirmation qu'Aristote tient bien évidemment pour fausse⁹⁷. Mais, dans cet exemple aristotélicien, si le prédicat et le sujet s'échangent, la proposition obtenue, « Tout blanc est un homme », doit également être fausse, car le blanc n'appartient pas à l'homme seul. Alexandre d'Aphrodise nous apprend dans son commentaire aux *Topiques* I 7 (103b7-18) que l'accident est ce qui « n'appartient pas à l'ensemble du sujet ni à lui seul »⁹⁸. Ainsi, le blanc est un accident qui peut appartenir non seulement à l'homme mais aussi, par exemple, à un corps⁹⁹. Or, du point de vue d'Apulée, si le prédicat et le sujet s'échangent et que le critère de fausseté demeure comme c'est le cas du « blanc », il y a bien conversion. Il est donc probable qu'Apulée ait délibérément inséré *orator* comme exemple de l'accident afin de rendre compatible sa propre théorie de la conversion avec la classification des prédicables issue des *Topiques* d'Aristote.

	Exemples de l'accident		convertibilité
Aristote	Tout homme est blanc = faux	Tout blanc est un homme = faux	oui
Apulée	Tout homme est orateur = faux	Tout orateur est un homme = vrai	non

⁹⁵ Pour Aristote, le propre ne fait pas partie de la définition. Voir *infra* p. 193.

⁹⁶ Ni Sullivan 1967, ni Londey - Johanson 1987 ne semble avoir remarqué cette anomalie.

⁹⁷ Arist. *Peri herm.* 17b26 (trad. Crubellier *et alii*) : « Donc, de tous les couples de déclarations contradictoires de forme universelle sur un universel sont nécessairement faits d'une déclaration vraie et d'une déclaration fausse. » Ainsi, d'après *le carré logique* « tout homme est blanc » est une déclaration fausse, tandis que « quelque homme n'est pas blanc » est vraie. Cf. également Mart. Cap. IV 401.

⁹⁸ Alex. Aphr. *In Top.* p. 38, 13-15 Wallies (trad. van Ophuijsen 2014) : « If what is predicated is not in the essence of the subject, either it belongs to all of it and to it alone, and so is counter-predicated of it, in which case it is a distinctive property, or it belongs neither to all of it nor to it alone, in which case it is an accidental. »

⁹⁹ Arist. *Cat.* 4a32.

Le fait de considérer l'*orator* comme un accident doit donc se comprendre en liaison étroite avec la théorie de la conversion propre à Apulée. En outre, si « tout homme est orateur » est une déclaration fautive tandis que « tout orateur et un homme », est vraie, il faut alors supposer que l'accident est ce qui appartient à une espèce, mais pas nécessairement à tous les individus de cette espèce. Or, c'est précisément cette conception de l'accident inédite que nous retrouvons chez Martianus.

7. *L'accident chez Martianus*

Tous ces développements sur les propositions assertives du *Peri hermeneias* d'Apulée ont été repris dans le *De proloquendo* du *De dialectica* (IV 397-398). Cependant l'explication est à ce point partielle qu'il nous faut sans cesse recourir au *Peri hermeneias* d'Apulée pour y voir plus clair. Voici donc deux paragraphes qui résument l'ensemble des quatre types de propositions qu'il convient de lire en nous aidant des tableaux A à D (IV 397 ; trad. Ferré légèrement modifiée) :

Eh bien, la conversion ne suit pas nécessairement la **proposition universelle affirmative**. Il n'est pas vrai en effet que, si tout homme est un animal, tout animal soit un homme. Par contre, la conversion suit nécessairement la **proposition universelle négative**. Si en effet tout plaisir n'est pas un bien, tout bien n'est pas un plaisir, et si tout homme n'est pas un animal privé de la parole, tout animal privé de la parole n'est pas un homme. La **proposition particulière affirmative** a nécessairement une conversion, car si quelque homme est un animal, quelque animal est un homme. Quant à la **proposition particulière négative**, par nécessité, elle n'a pas de conversion. Il n'est en effet pas vrai que, si quelque animal n'est pas un être doué de raison, quelque être doué de raison n'est pas un animal. Donc les propositions universelle affirmative et particulière négative ne se convertissent pas [...].

À la suite d'Apulée, Martianus présente ici quatre propositions, parmi lesquelles seules les universelles négatives et les particulières affirmatives sont dites être convertibles sans exception. Il ne sera pas difficile pour le lecteur de compléter les exemples qu'il passe sous silence à l'aide des tableaux A et B (cf. *supra* p. 185-186). Mais pour ce qui est des deux propositions qui ne sont pas convertibles, à savoir les universelles affirmatives et particulières négatives, Martianus leur consacre un développement à part (IV 398) :

Mais, à cause des deux propositions¹⁰⁰ qui, nous l'avons dit, ne se conver-

¹⁰⁰ C'est-à-dire les propositions universelles affirmatives et les particulières négatives.

tissent pas nécessairement, nous devons examiner tout ce qui, dans les propositions, est mis à la place du prédicat et par quoi les propositions peuvent être construites correctement ou non afin de pouvoir manifester le vrai ou le faux. **Ce sont les cinq <prédicables> qui ont été déjà exposés plus haut.** Il s'agit du genre, de la différence, de l'accident, de la définition et du propre. La définition et le propre font convertir les propositions, mais il n'en va pas de même des trois autres ».

Dans les propositions universelles affirmatives et les particulières négatives, le prédicat ne peut pas toujours être mis à la place du sujet tout en maintenant la vérité ou la fausseté. Afin de vérifier lesquels parmi les prédicats rendent possible la conversion, il faut examiner « tout ce qui, dans les propositions, est mis à la place du prédicat (*omnia quae proloquiis attribuuntur*) », c'est-à-dire le genre, l'espèce, etc. Mais, alors que le lecteur s'attendrait à ce qu'il illustre son propos pour chacun des cinq prédicables, il s'en tient à ne donner que deux exemples, l'un pour le « propre », l'autre pour la « définition »¹⁰¹ (en gras dans le tableau E ci-dessous), en passant sous silence les exemples pour le « genre », la « différence » et l'« accident ». On pourra maintenant comparer le tableau D (Apulée) et E (Martianus) et compléter les exemples manquants.

TABLEAU E

Les prop. universelles affirmatives			ne sont pas toujours convertibles		
sujet	prédicat	vrai/ faux	sujet	prédicat	vrai /faux
Tout homme est	capable de rire (propre)	vrai	tout ce qui est capable de rire est	un homme	vrai (convertible)
	un animal (genre)	vrai	tout animal est		faux (non convertible)
	un rationnel (différence)	vrai	tout rationnel est		faux (non convertible)
	un animal rationnel et mortel (définition)	vrai	tout animal rationnel et mortel est		vrai (convertible)
	un orateur (accident)	faux	tout orateur est		vrai (non convertible)

¹⁰¹ Ces exemples sont « Tout homme est un animal doué de raison et mortel » / « Tout animal doué de raison et mortel est un homme » d'une part, et « l'homme est un être capable de rire » / « tout être capable de rire est un homme » de l'autre. Voir Mart. Cap. IV 398.

Bien que Martianus ne fasse jamais mention de l'*orator* comme exemple de l'accident dans toute la partie qui traite de la conversion (*De proloquendo*, IV 397-398), nous avons de bonnes raisons de penser que l'accident d'Apulée est bien repris par Martianus. En effet, dans l'extrait reproduit à la page précédente (IV 398), Martianus affirme que les prédicables qu'il mentionne dans la doctrine de la conversion, « Ce sont les cinq «prédicables» qui ont été déjà exposés plus haut », c'est-à-dire ceux qu'il a développés dans le *De loquendo* (IV 344-349), la partie où il donnait la définition de chacun d'eux. Or, dans la définition de l'accident, l'exemple qu'il donnait était précisément l'*orator* (IV 347) : « l'accident est ce qui n'advient qu'à une seule forme [*i.e.* espèce] mais qui ne lui advient pas toujours, comme la rhétorique n'advient qu'à l'homme, mais peut aussi ne pas lui advenir, en sorte que l'on peut être homme sans être pour autant orateur »¹⁰². Cette définition suppose que l'accident est ce qui advient à une seule espèce, mais pas à tous ses individus, ce qui correspondrait dans l'*Isagogè* non pas à l'accident mais au propre (τὸ ἴδιον). Par ailleurs, elle est tout à fait conforme à la doctrine de la conversion d'Apulée selon laquelle « tout orateur est un homme » mais « tout homme n'est pas un orateur ». L'accident de Martianus n'est donc d'origine ni aristotélicienne ni porphyrienne, mais bien apuléenne. Enfin, en identifiant formellement les prédicables *De proloquendo* (mentionnés dans la théorie de la conversion) avec ceux du *De loquendo* (définitions des prédicables), Martianus laisse entendre que les « cinq » prédicables sont ceux tirés du *Peri hermeneias* d'Apulée (genre, différence, propre, accident, définition) et non ceux dont parle Porphyre dans l'*Isagogè* (genre, différence, espèce, propre et accident).

8. Le propre chez Martianus

Pour définir ou illustrer ce qu'est le genre, la différence et l'espèce, Martianus, ou sa source latine, avait eu recours, nous l'avons vu, aux *Topiques* ou au *De inuentione* de Cicéron, tandis que, pour l'accident, il s'est référé au *Peri hermeneias* d'Apulée. Qu'en est-il du propre ? Compte tenu des éléments doctrinaux recueillis jusqu'à présent, il nous faut examiner l'hypothèse que le propre puisse également avoir quelque lien doctrinal avec l'un ou l'autre de ces deux auteurs. Si l'on aborde le « propre » sous l'angle de la théorie de la définition, il est déjà possible d'entrevoir que Martianus est tributaire, pour ce qui est de ce prédicable, d'Apulée plutôt que de Cicéron.

¹⁰² Cf. *supra* p. 179.

Pour Apulée, le propre n'est pas un prédicat qui signifie l'essence du sujet. Dans le cadre de la théorie de la conversion, il avait, en effet, affirmé que, pour les propositions universelles affirmatives (cf. le tableau D), il y a conversion lorsque le prédicat « propre » ou « définition » peut s'échanger avec le sujet tout en maintenant la vérité ou la fausseté de la proposition. D'autre part, alors que la « définition » est un prédicat qui signifie « ce qu'est le sujet » (*quid sit*), le « propre » ne le signifie pas (cf. *supra* figure 1), si bien que « la capacité de rire » n'est pas un élément constitutif de la définition. Bien que cette classification apuléenne (ou aristotélicienne) des prédicables n'ait pas été énoncée par Martianus de façon aussi explicite, elle est néanmoins induite par la théorie de la conversion, dans la mesure où elle se fonde sur la distinction entre le caractère essentiel de la définition et celui non essentiel du propre (cf. Tableau E). À cela s'ajoute que Martianus avait, dans sa doctrine de la définition, déjà exclu le propre, montrant indirectement ainsi son caractère non essentiel.

Dans le *De loquendo*, IV 349, il précise, en effet, qu'il y a dans la définition trois écueils à éviter : « il ne faut y exprimer ni quelque chose de faux (*falsum*), ni quelque chose en plus (*plus*), ni quelque chose en moins (*minus*) ». Ainsi, dans le cas de « l'homme », dire que c'est « un animal immortel », « un mortel », ou encore « un animal grammairien » serait donner une définition qui est ou fautive, ou trop large, ou trop resserrée. La définition correcte, qu'il appelle « complète » (*definitio plena*)¹⁰³, est *animal rationale mortale*. Dans cette définition, le propre tel que « la capacité de rire » ne figure pas parce qu'il n'est pas considéré comme un élément essentiel. Dans l'*Isagogè* et dans le commentaire porphyrien aux *Catégories*, le propre n'est pas non plus pris comme un élément essentiel, mais la définition complète de l'homme est « animal rationnel mortel capable d'intelligence et de science »¹⁰⁴. Or, la différence « capable d'intelligence et de science » est une précision absente dans le *De dialectica*. En revanche, la définition de l'homme formulée par Martianus coïncide mot à mot avec celle donnée par Apulée, *herm.* 6, p. 197, 16 Moreschini : *animal rationale mortale*.

D'autre part, dans la définition du propre énoncée par Martianus, on entrevoit un exemple où l'on reconnaît aisément la doctrine apuléenne de la conversion (IV 348) :

¹⁰³ Sur cette terminologie relative à la définition, cf. Quint. *inst.* VII 3,23 et Lausberg 1998, 54, § 113.

¹⁰⁴ Cf. Porph. *Isag.* p. 9, 12 et p. 14, 8 où la « rationalité », la « mortalité » et la « capacité d'intelligence et de science » (τὸ ζῶον [...] λογικόν, θνητόν, νοῦ καὶ ἐπιστήμης δεκτικόν) sont qualifiés tantôt de « différences inséparables par soi » tantôt simplement de « différences » ; et également Porph. *In Cat.* p. 60, 17 et Dedurand 1973, 328 nt. 2.

Le propre est ce qui arrive à une seule chose et qui lui arrive toujours (*et eidem et ita semper accidit*) de telle façon qu'il distingue une chose prise en particulier de l'ensemble des autres ; par exemple, le rire chez l'homme. Aucun être en effet ne peut rire s'il n'est homme, et, conformément à sa nature, l'homme ne peut pas ne pas rire, quoiqu'il l'eût voulu.

Martianus définit le propre comme ce qui arrive à une seule chose, c'est-à-dire à une seule espèce, tandis que, par l'adjonction de « toujours », il écarte les accidents tels que « la rhétorique ». Ce sont donc ces deux critères qui rendent la conversion possible. L'exemple qu'il donne à la suite de cette définition n'est autre qu'une reformulation d'une proposition universelle affirmative telle que « tout ce qui est capable de rire est homme » et « tout homme est capable de rire ». Porphyre évoque aussi cette caractéristique du propre qui consiste à s'échanger avec le sujet¹⁰⁵, mais cette ressemblance entre Porphyre et Apulée s'explique par leur source commune, les *Topiques* d'Aristote¹⁰⁶.

Enfin, le fait que Martianus n'inclue pas le propre comme élément constitutif de la définition est intéressant au regard des autres philosophes ou rhéteurs romains. En effet, dans la tradition rhétorique héritée des *Topiques* de Cicéron (Quintilien, Marius Victorinus, Boèce), il est toujours préconisé de compléter une définition par une caractéristique propre. Ainsi, fidèle au précepte de Cicéron qui avait affirmé qu'il fallait « énoncer d'abord les caractères que la chose à définir présente en commun avec d'autres, ensuite poursuivre l'analyse jusqu'à ce qu'on arrive à un caractère particulier qu'on ne peut retrouver nulle part ailleurs »¹⁰⁷, Quintilien inclut le propre dans la définition d'une espèce « [la définition] consiste principalement dans le genre, l'espèce la différence et les caractères propres. Par exemple, si l'on voulait définir un cheval, le genre est : animal ; l'espèce : mortel ; la différence : dépourvu de raison ; le caractère propre (*proprium*) : la capacité à

¹⁰⁵ *Isag.* p. 19, 14 (trad. personnelle) : « les propres s'échangent avec ce dont ils sont le propre parce qu'ils sont convertibles » (τὰ δὲ ἴδια ἀντικατηγορεῖται ὡν ἂν ἡ ἴδια διὰ τὸ ἀντιστρέφειν) ; *ibid.* p. 22, 9 : « c'est pourquoi le propre s'échange avec ce dont il est le prédicat et équivalent » (διὸ τὸ μὲν ἴδιον ἀντικατηγορεῖται οὗ ἔστιν ἴδιον καὶ ἔστιν ἐπίσης [...]).

¹⁰⁶ Cf. *Top.* I 7,103b7-18 et 102a1 (trad. Brunschwig) : « Est un propre (ἴδιον) ce qui, sans exprimer l'essentiel de l'essence (τὸ τί ἦν εἶναι) de son sujet, n'appartient pourtant qu'à lui, et peut s'échanger avec lui en position de prédicat d'un sujet concret. Par exemple, être apte à la lecture et à l'écriture (τὸ γραμματικῆς εἶναι δεκτικόν) est un propre de l'homme ; de fait si un sujet donné est homme, il est apte à la lecture et à l'écriture, et s'il est apte à la lecture et à l'écriture, il est un homme ». La « capacité de rire » comme exemple du propre vient du *De part. an.* X 673b (« τὸ μόνον γελᾶν τῶν ζώων ἄνθρωπον »). Pour une comparaison textuelle entre *Isag.* et les *Top.* d'Aristote, cf. de Libéra - Segonds 1998, XCIX.

¹⁰⁷ *Top.* 29, trad. Bornecque.

hennir (*hinniens*) »¹⁰⁸. Le même passage de Cicéron est également commenté par Marius Victorinus, *De definitionibus* (p. 8, 13 Pronay) qui inclut le propre dans la définition : « l'homme est un animal raisonnable, mortel terrestre, bipède, capable de rire (*homo est animal rationale mortale terrenum bipes risus capax*)¹⁰⁹. C'est également le cas chez Boèce, philosophe romain postérieur à Martianus : « Et, puisque l'on trouve souvent plusieurs espèces sous une même différence, par exemple sous celle de rationalité le divin et l'homme, l'utilisation du propre sera de la plus grande utilité puisqu'il te permet de dire que l'espèce que tu définis est la seule à contenir une caractéristique qui lui est propre. Donc, voici comment on définit l'homme : l'homme est un animal (c'est le genre, tandis que 'homme' est l'espèce) doué de raison (c'est la différence), apte à rire (c'est sa caractéristique propre) »¹¹⁰. Tous ces éléments doctrinaux nous conduisent donc à conclure que, tout comme l'*accidens*, la *proprietas* de Martianus provient du *Peri hermeneias* d'Apulée, et en dernière analyse des *Topiques* d'Aristote.

9. Conclusion

Le *De dialectica* de Martianus contient assurément une doctrine des « prédicables » qui s'est constituée sous l'influence croisée de deux courants philosophiques de tradition romaine, indépendamment de tout contact avec l'*Isagogè* de Porphyre ou l'exégèse néoplatonicienne. Le traitement de ces termes dans le cadre du *De loquendo* ainsi que les définitions du genre et de l'espèce formulées en étroite liaison avec les synonymes montrent qu'ils ont été abordés dans la perspective de la sémantique stoïcienne comme des mots signifiants. Néanmoins, si les mêmes mots peuvent revêtir le statut de notion, c'est parce qu'ils sont aussi, en tant que représentation rationnelle, des objets signifiés, comme l'attestent les parallèles relevés dans les *Topiques* de Cicéron. Quant aux exemples illustrant la « différence », Martianus les tient sans doute du *De inuentione* de Cicéron qui,

¹⁰⁸ *Inst.* VII 3,3: *Constat maxime [...] genere, specie, differentibus, propriis : ut si finias equum [...] genus est animal, species mortale, differens irracionale [...] proprium hinniens.*

¹⁰⁹ Sur l'analyse de cette partie du *De definitionibus*, cf. Hadot 1971, 180-182 ; *De definitionibus*, p. 8, 23-30 Pronay : « Ainsi est parfaite (*perfecta*) en toutes ses parties la définition destinée à l'homme : ayant posé le genre, ayant exclu par les différences toutes les choses qui auraient pu convenir, le discours parvient à la propriété de la chose qui est en question. Et ceci est le précepte cicéronien : celui qui définit doit introduire et ajouter en son discours les différences jusqu'à ce que ce discours parvienne à la *propriété* qui ne puisse absolument plus être commune avec autre chose ».

¹¹⁰ Le premier commentaire de Boèce à l'*Isag.* (p. 11, 14-21 Brandt).

conformément à l'usage rhétorique du lieu *a differentia*, aligne pêle-mêle les différences sans distinguer celles qui, du point de vue de Porphyre, pourraient être qualifiées d'accidents ou de différences constitutives. Toutefois, alors que le genre, l'espèce et la différence paraissent trouver un écho immédiat chez Cicéron, les notions du « propre » et de l'« accident » de Martianus proviennent, quant à elles, du *Peri hermeneias* d'Apulée, prouvant ainsi de la nature syncrétique de sa théorie des prédicables. Ainsi s'y trouvent couplées en un ensemble disparate la doctrine stoïcienne de la définition par analyse et la théorie de la conversion des propositions assertives d'origine apuléenne (ou aristotélicienne). Mais, dans la mesure où Martianus affirme expressément que les cinq « prédicats » mentionnés dans le cadre de l'exposé sur la conversion sont les mêmes que ceux qu'il a examinés dans le *De loquendo*, on ne peut plus exclure que pour lui les cinq prédicats en question soient ceux énumérés par Apulée (donc finalement par Aristote), à savoir « le genre, la différence, l'accident, la définition et le propre ». Ce sont peut-être ces prédicables-là qui ont constitué au départ la matrice sur laquelle sont venues s'ajouter les définitions et les exemples tirés de Cicéron. Enfin, en employant constamment le verbe *dici* et non le verbe *praedicari* à leur endroit, il laisse entrevoir une interprétation purement sémantique, les cinq termes étant des « mots signifiants » plutôt que des « prédicables ».

Ce statut de « mots signifiants » est conforme au traitement que les Stoïciens réservent à la partie de la dialectique qui traite au son (*περὶ φωνῆς*). Mais on peut se demander si cette lecture sémantique du genre et de l'espèce n'entre pas en contradiction avec leur statut de « prédicat » qui est nécessairement impliqué dans la théorie de la conversion et soumis par là à la vérité ou à la fausseté. Antipater le Stoïcien disait qu'« une définition est un énoncé exprimé avec une valeur nécessaire », c'est-à-dire, comme le précise Diogène Laërce, « avec une valeur réciproque. En effet, la définition est censée être réciproque [avec le défini] »¹¹¹. Or, il se pourrait bien que la définition en position de prédicat ait été précisément traitée « non comme une prédication, mais comme un jugement d'identité »¹¹². C'est peut-être ce point de vue qui pourrait justifier le statut général de nos cinq termes qui semblent être avant tout des « mots signifiants » et non des « prédicables ».

¹¹¹ *Scholies sur Denys le Thrace*, 107,5-7 (extrait partiel de SVF II 226), Long - Sedley 1997, 75-76, texte 32B, 75-76.

¹¹² Long - Sedley 1997, 83.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Achard 2002

Cicéron, *De l'invention*. Texte établi et traduit par G.Achard, Paris 2002.

Baratin 1999

M.Baratin, *La conception de l'énoncé dans les textes grammaticaux latins*, in S.Diebler – Ph.Büttgen – M.Rashed (éd.), *Théories de la phrase et de la proposition de Platon à Averroés*, Paris 1999, 171-188.

Barnes 2003

Porphyry, *Introduction*. Translation and commentary by J.Barnes, Oxford 2003.

Bodéüs 2008

Porphyre, *Commentaire aux Catégories d'Aristote*. Édition critique, traduction française, introduction et notes par R.Bodéüs, Paris 2008.

Bernardakis 1893

De placitis philosophorum libri V, in Plutarchi Chaereonensis *Moralia* recognovit G.N.Bernardakis, vol. V, Leipzig 1893, 264-372.

Bornecque 1990

Cicéron, *Division de l'art oratoire, Topiques*. Texte établi et traduit par H.Bornecque, Paris 1990³.

Brandt 1906

Anicii Manlii Severini Boethii *In Isagogen Porphyrii commenta*. Copiis a G.Schepss comparatis suisque usus recensuit S.Brandt, Vindobonae-Lipsiae 1906.

Brunschwig 1967

Aristote, *Les Topiques*, Tome 1, livre I-IV. Texte établi et traduit par J.Brunschwig, Paris 1967.

Chenique 2006

Fr.Chenique, *Eléments de logique classique*, Paris 2006.

Dedurand 1973

G.M.Dedurand, *L'homme raisonnable mortel : pour l'histoire d'une définition*, «Phoenix» XXVII (1973), 328-344.

de Libera – Segonds 1998

Porphyre, *Isagoge*. Traduction par A.de Libera – A.-Ph.Segonds, introduction et notes par A.de Libera, Paris 1998.

Ferré 2004

M.Ferré, *Le chapitre sur la dialectique du De nuptiis Philologiae et Mercurii de Martianus Capella dans la dialectique latine*, «Revue des études anciennes» CVI/1 (2004), 147-176.

Ferré 2007

Martianus Capella, *Les Noces de Philologie et de Mercure. Tome IV, Livre IV : La dialectique*. Texte établi et traduit par M.Ferré, Paris 2007.

Goulet 1999

Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris 1999.

Gourinat 1999

J.-B.Gourinat, *La définition et les propriétés de la proposition dans le stoïcisme ancien*, in Ph.Büttgen – S.Diebler – M.Rashed (éd.), *Théories de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, Paris 1999, 133-150.

Gourinat 2000

J.-B.Gourinat, *La dialectique des stoïciens*, Paris 2000.

Grebe 1999

S.Grebe, *Martianus Capella De nuptiis Philologiae et Mercurii : Darstellung der Sieben Freien Künste und ihrer Beziehungen zueinander*, Stuttgart-Leipzig 1999.

Hadot 1971

P.Hadot, *Marius Victorinus, recherches sur sa vie et ses œuvres*, Paris 1971.

Hadot 2005

I.Hadot, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris 2005² [1984¹].

Hoffmann 1987

Ph.Hoffmann, *Catégories et langage selon Simplicius - La question du skopos du traité aristotélicien des Catégories*, en I.Hadot (éd.), *Simplicius. Sa vie, son œuvre, sa survie*, « Actes du colloque international de Paris (28 sept.-1^{er} oct. 1985) », Berlin-New York 1987, 61-90.

Hoffmann 1998

Ph.Hoffmann, *Les principes de l'interprétation néoplatonicienne des Catégories d'Aristote, de Porphyre au Pseudo-Aréthas*, thèse d'habilitation non publiée, I, Paris 1998.

Hoffmann 1999

Ph.Hoffmann, *Les analyses de l'énoncé. Catégories et parties du discours selon les commentateurs néoplatoniciens*, en Ph.Büttgen – S.Diebler – M.Rashed (éd.), *Théories de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, Paris 1999, 209-248.

Lausberg 1998

H.Lausberg, *Handbook of Literary Rhetoric*, Leiden-Boston-Köln 1998.

Londey – Johanson 1987

D.Londey – C.Johanson, *The Logic of Apuleius: Including a Complete Latin Text and English Translation of the Peri Hermeneias of Apuleius of Madaura*, Leiden-New York-København 1987.

Long – Sedley 1997

A.A.Long – D.N.Sedley, *Les philosophes Héllénistiques*, t. 2 *les Stoïciens*, Paris 1997.

Moreschini 1991

Apuleius Platonicus Madaurensis *Opera quae supersunt*. Vol III *De philosophia libri*, edidit C.Moreschini, Leipzig 1991.

Pépin 1976

J.Pépin, *Saint Augustin et la dialectique*, Villanova 1976.

Pinborg 1975

Augustine, *De dialectica*. Translated with Introduction and Notes by B.Darrell Jackson, from the Text newly Edited by J.Pinborg, Boston 1975.

Reinhardt 2003

Cicero's *Topica*. Edited with an Introduction, Translation, and Commentary by T.Reinhardt, Oxford 2003.

Smith 1997

Aristotle, *Topics I, VIII, and Selections*. Translated with a Commentary by R. Smith, Oxford 1997.

Stahl – Johnson – Burge 1977

W.H.Stahl – R.Johnson – E.L.Burge, *Martianus Capella and the Seven Liberal Arts*, II, New York 1977.

Sullivan 1967

M.W.Sullivan, *Apuleian logic*, Amsterdam 1967.

van Ophuijsen

Alexander of Aphrodisias, *On Aristotle Topics 1*. Translated by J.M.van Ophuijsen, London 2014.